

JOURNAL D'INFORMATION SUR L'EAU

# INFORMATION EAUX

CAHIER  
DÉTACHABLE  
RÉFÉRENCES  
SCIENTIFIQUES  
ET JURIDIQUES

**1991 - 2001**  
L'OIEAU FÊTE SES 10 ANS

**Zones Humides  
Zones Utiles**

Assises Lyon - 29 janvier 2002

**CFME ACTIM**  
devient  
**UBIFRANCE**

**UADE**  
Bilan de la Conférence de Kampala

**SÉNAT**  
Rapport sur les inondations  
de La Somme

**AFEID**  
Eau - Alimentation - Développement Rural

**RIOB / GWP**  
Lancement du Programme  
Associé



*Office  
International  
de l'Eau*

**EAUDOC**

SERVICE NATIONAL D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR L'EAU

**N° 525 - Novembre 2001**

# SOMMAIRE

Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directeur de la publication : C. RUNEL  
Rédacteur en Chef : J.A. FABY  
Rédacteur en Chef Adjoint : D. DELAGE  
Maquette : F. RANSONNETTE  
Abonnements : N. TREILLARD

**Abonnement 1 an**  
France : 2 699 FTTC  
Etranger : 2 480 FF

## Office International de l'Eau

Service National d'Information  
et de Documentation sur l'Eau  
15, rue Edouard Chamberland  
87065 Limoges Cedex  
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47  
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48  
E-Mail : snide@oieau.fr

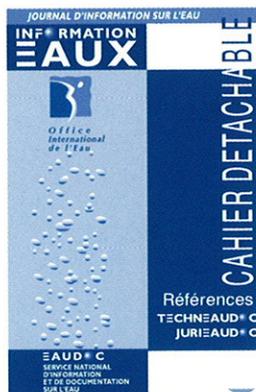
## Nouvelles des Agences de l'Eau

- Adour-Garonne 2
- Rhin-Meuse 3
- Loire-Bretagne 5
- Rhône-Méditerranée-  
Corse 5
- Seine-Normandie 7

## Actualités

- Françaises 9
- Vie des Sociétés 12
- Autour du Monde 12
- Librairie 15
- Lu dans la Presse 17
- RIOB 18

## Nouvelles de l'Office International de l'Eau 21



## Cahier Détachable

Documents sélectionnés et analysés  
Références récentes de JURIEAUDOC

## Agenda 24 des Evénements

# EN AVANT.....

## NOVEMBRE | 1991 - 2001

### L'OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU FÊTE SES 10 ANS !

**C'**est en Novembre 1991, il y a tout juste dix ans, que l'Office International de l'Eau a été créé de la fusion de l'Association Française pour l'Etude des Eaux (AFEE), du "CEFIGRE" et de la Fondation de l'Eau de Limoges.

Je voudrais, à cette occasion, saluer Ivan CHERET, Gérard DELAY et Henri TORRE qui, avec Gilbert MANUELLAN dont la mémoire nous est chère, ont œuvré à la création de l'OIEau avec l'appui des Ministères de l'Environnement, de l'Agriculture, des Affaires Etrangères, du Commerce Extérieur, de l'Equipement, de l'Industrie et de la Santé, des Agences de l'Eau, des grandes entreprises du secteur et des collectivités territoriales, notamment celles des Régions Limousin et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Depuis, plus d'une quarantaine d'institutions multilatérales, de l'Union Européenne ou des pays émergents, ont rejoint notre Association, qui constitue un réseau exceptionnel de plus de 150 organismes réputés du secteur de l'eau en France, en Europe et dans le Monde.

Durant ces dix années, un chemin considérable a été parcouru. Parmi les actions qui le jalonnent, et sans vouloir être exhaustif, je citerais :

- la réorganisation du Service National d'Information et de Documentation sur l'Eau à Limoges, avec la modernisation de la bibliothèque "EAUDOC", riche de 200 000 références documentaires, la création du Réseau National des Données sur l'Eau (RNDE) et la promotion du portail internet "www.oieau.org" auquel près de 700 000 utilisateurs se sont connectés durant la dernière année ;
- la rénovation du Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) de Limoges-La Souterraine qui reçoit plus de 4 000 stagiaires par an et qui est désormais certifié procédure qualité ISO 9002,
- l'appui, dans le cadre du programme Life-Baltique de l'Union Européenne, à la création de "la Fondation de l'Eau de Gdansk" qui est le centre national polonais de formation aux métiers de l'eau et qui déjà aura reçu cette année 1 400 stagiaires ;
- l'animation du Secrétariat Technique Permanent du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), depuis l'Assemblée Constitutive d'Aix-Les-Bains en 1994 et le lancement du Programme Associé avec le "Global Water Partnership" ;

- l'organisation de la Conférence ministérielle Euro-Méditerranéenne sur la Gestion Locale de l'Eau de Marseille en 1996 et le lancement du Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau (SEMIDE) dont l'unité technique s'est implantée à Sophia Antipolis ;
- la conception du Centre Mexicain de Formation à l'Eau et à l'Assainissement (CEMCAS) en partenariat avec la "Comisión Nacional del Agua" (CNA), ONDEO et VIVENDI-Water et les équipementiers français ;
- l'organisation de la Conférence Internationale sur l'Eau et le Développement Durable de Paris en mars 1998 ;
- la réalisation de grands projets de coopération institutionnelle avec nos partenaires français et européens :
  - les "Jumelages pré-adhésion" en Europe Centrale et Orientale, sous l'égide de la Commission Européenne et du Ministère français de l'Environnement pour faciliter les transpositions en droit national des directives communautaires dans les pays candidats,
  - la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant, notamment en Inde (Sabarmati River), en Turquie (fleuves égéens / baie d'Izmir), en Russie et au Kazakhstan (Irtych River), au Maroc (Oum Er-Rbia) et en Algérie, mais aussi en Pologne et en Roumanie, en Ukraine, au Mexique ou au Brésil (Jiquiriça), ...,
  - le fonctionnement des services municipaux de l'eau et du partenariat public-privé, notamment avec l'union Africaine des Distributeurs d'Eau, mais aussi, toujours en partenariat, au Kenya, au Botswana, en Bolivie, au Guatemala ou au Nicaragua, ...

On ne peut aujourd'hui que tirer un bilan très positif de toutes ces actions conduites avec le seul objectif de développer les compétences pour mieux gérer l'eau.

Une dynamique irréversible a été enclenchée et qui se poursuivra pour encore une nouvelle décennie ... ou plus !

Merci à tous nos partenaires pour ces succès communs et bon anniversaire à l'OIEau

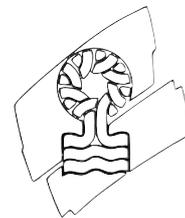
**Jean RENARD**  
Président de l'Office International de l'Eau  
[www.oieau.org](http://www.oieau.org)

Nouvelles  
des Agences de l'Eau

Actualités

Nouvelles de l'Office  
International de l'Eau

Agenda des  
Evénements



## TROISIÈME DÉCISION D'AIDE DE 270 MF POUR PRÉSERVER L'EAU DU GRAND SUD-OUEST

L'Agence Adour-Garonne vient de prendre sa troisième décision des aides accordées pour l'année 2001 aux maîtres d'ouvrage du Grand Sud-Ouest (collectivités territoriales, industriels, agriculteurs notamment) pour le financement de travaux d'aménagement des ressources en eau ou de réduction des pollutions émises. Il convient de noter en particulier les gros efforts des communes pour améliorer leur système d'assainissement ou sécuriser l'alimentation en eau potable, entraînant l'Agence dans des programmes très importants.

### ↳ 110 MF pour la création ou l'aménagement de stations d'épuration communales :

A noter en particulier parmi les 422 dossiers présentés, les opérations suivantes :

- 31,5 MF pour l'extension et la mise aux normes réglementaires de la station d'épuration de Toulouse Ginestous (31) ;
- 11,3 MF pour la station d'épuration de Bergerac (24) (coût du projet : 34,3 MF) ;
- 6,2 MF pour l'extension de 70 000 à 110 000 EH et la mise aux normes réglementaires de la station d'épuration du Pont de l'Aveugle à Anglet (64) qui reçoit les eaux usées d'Anglet et de la majeure partie de la rive gauche de l'Adour sur Bayonne ;
- 4,5 MF pour la création d'une nouvelle station d'épuration et d'un bassin d'orage à Saint-Lys (31) ;
- 4,4 MF pour la création d'une station d'épuration à Mourenx (64) sur le site actuel, après démolition des installations existantes ne répondant plus aux objectifs de dépollution fixés ;
- 4,4 MF pour l'extension de la station d'épuration de Saint Vincent de Tyrosse (40), dont la capacité passera de 4 000 à 12 000 EH (dont 2000 pour traiter les matières de vidange) et améliorer le niveau de traitement des matières organiques et de l'azote.

### ↳ 65,8 MF pour la collecte et le transport des eaux usées domestiques (égouts) :

Parmi les 336 dossiers présentés, il convient de citer notamment :

- 8,5 MF pour la réhabilitation du collecteur sud du SIVOM du Bassin d'Arcachon (33) ;
- 3,9 MF pour 3 opérations de réhabilitation et d'étude pour les réseaux toulousains (31) ;
- 2,6 MF pour réhabiliter et restructurer certains réseaux d'assainissement de la Communauté d'agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz (64).

### ↳ 38,5 MF pour l'alimentation en eau potable.

#### ↳ 4 MF d'aides à un industriel du textile :

C'est la première fois que le Conseil d'Administration a examiné un seul dossier industriel. Il concerne l'industrie textile de La Mole Industries SA (81) qui envisage de mettre en place une station d'épuration de ses effluents, afin de réduire de façon importante les rejets polluants dans le Thoré (5 MF de travaux).

#### ↳ 14,8 MF pour le monde agricole :

281 dossiers ont été examinés, correspondant essentiellement au Programme de Prévention des Pollutions d'Origine Agricole (PMPOA) avec, d'une

part, des études préalables aux travaux qu'il conviendra d'engager, notamment pour la mise aux normes des bâtiments d'élevage et, d'autre part, des travaux de lutte contre la pollution des élevages ou des produits phytosanitaires. Ces décisions portent le montant des aides engagées en 2001 pour les travaux de maîtrise des pollutions des élevages à 28,4 MF pour 375 dossiers.

### ↳ 29 MF pour la restauration des milieux aquatiques, l'aménagement et la gestion des ressources en eau :

A noter en particulier :

- des travaux de restauration sur de nombreuses portions de cours d'eau ou d'entretien des berges, des programmes d'aménagements piscicoles, avec notamment la réalisation de 6 ouvrages de franchissement pour les poissons migrateurs sur la Bave (46), des programmes de gestion de certaines zones naturelles comme le marais d'Orx ou la réserve de l'étang Noir (40) et l'aide à la création de 44 "emplois jeunes rivière" ;
- la réalisation du réservoir du Larus, sur le Laa (affluent du Gave de Pau) stockant 1,3 million de m<sup>3</sup>, la première phase de celui du Gabassot, avec 3,2 millions de m<sup>3</sup> pour soutenir les étiages du Lees et de l'Adour, la dernière tranche de réalisation du réservoir de l'Alzeau (8 millions de m<sup>3</sup>, dont 4 destinés au bassin atlantique) et l'étude du projet de Peyrelongue (1,1 million de m<sup>3</sup>) sur le Lees ;
- 5 opérations d'animation et de communication dans le cadre des contrats de rivière "Viour", "Cère", "Save", "Célé" et "Cérou" et 3 dans le cadre des SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) "Tarn amont" et "Agout".

### ↳ L'Agence de l'Eau a mis en place une politique territoriale au cours de son 7<sup>e</sup> programme d'intervention (1997/2002) afin d'être plus proche des réalités de terrain, tout en s'appuyant sur les relais locaux tels que les Etablissements Publics Territoriaux de Bassin.

Les zones concernées par les décisions prises au cours de cette séance (5,1 MF d'aides) sont notamment les Grands Causses, avec l'entretien des berges du Cernon, du Souzou, de la Dourbie et du Rance, la Dordogne pour la baignade, le développement des loisirs nautiques et la mise en œuvre de techniques douces d'entretien de la ripisylve, le Lot pour des actions de sensibilisation des jeunes, la dépollution et la réhabilitation de l'Igüe de Pouech Youle et la Garonne, pour la préparation d'un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

### ↳ A noter enfin, 3,1 MF pour une meilleure connaissance des ressources en eau et pour les réseaux de mesure de la qualité des eaux suivis par l'Agence de l'Eau.

Le total des aides apportées par l'Agence aux maîtres d'ouvrage du Bassin Adour-Garonne depuis le début de l'année s'élève désormais à 610,7 MF.

# AMÉNAGEMENT DES RESSOURCES EN EAU ET RÉDUCTION DES POLLUTIONS EN 2002

## PLUS DE 160 MILLIONS D'EUROS

De cette troisième réunion du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, il faut également retenir la révision du 7<sup>e</sup> programme d'intervention de l'Agence, avec en particulier l'adoption du budget 2002 et le montant des aides qui pourront être accordées l'année prochaine aux maîtres d'ouvrage du grand Sud-Ouest (collectivités territoriales, industriels, agriculteurs, ...).

Le 7<sup>e</sup> programme d'intervention, adopté en 1997, devait se terminer en 2001. Conformément aux instructions d'octobre 2000 du ministère de l'Environnement, 2002 constituera la sixième année de ce programme initialement prévu sur 5 ans.

Cette révision de programme prend en compte les demandes soutenues d'aide des collectivités locales et des entreprises industrielles en matière d'assainissement et les besoins d'aménagement de retenues d'eau reconnues nécessaires par les conclusions des plans de gestion des étiages, réalisés sur les grands cours d'eau du bassin. Les dotations des lignes de programme correspondantes sont donc abondées.

Afin de faire face à cette demande croissante, l'Agence a privilégié la maîtrise de l'évolution des redevances et mis en place une modulation du dispositif des aides.

Le montant total des aides financières prévues pour 2002 afin d'aider les maîtres d'ouvrage du Grand Sud-Ouest dans leurs travaux d'aménagement des ressources en eau ou de réduction des pollutions s'élève à 152,3 M (999 MF), en augmentation de 25,9 M (170 MF) :

### ➔ 116 M€ pour la réduction des pollutions :

La dotation pour le traitement de la pollution des collectivités locales est revue à la hausse, afin de permettre à ces dernières de répondre aux échéances réglementaires en matière de traitement des eaux usées, tout en maintenant un niveau d'intervention élevé en faveur des communes rurales.

Par ailleurs, la dotation pour la dépollution industrielle est elle aussi abondée afin de mieux faire face aux demandes des industriels confrontés, eux aussi, à certaines obligations réglementaires.

Les 116 M sont répartis comme suit :

- 61,89 M pour la dépollution domestique,
- 20,73 M pour les primes pour épuration aux collectivités locales,
- 25,76 M pour la dépollution industrielle et l'élimination des déchets,
- 7,62 M pour le programme de réduction des pollutions agricoles.

### ➔ 25,99 M€ pour les ressources en eau :

Les aides aux maîtres d'ouvrage pour leurs travaux d'aménagement des ressources en eau sont également revues à la hausse, en particulier afin de mettre en œuvre une gestion améliorée :

- 10,52 M pour l'eau potable,
- 10,67 M pour la gestion quantitative des ressources en eau,
- 4,8 MF pour la protection des milieux aquatiques.

### ➔ 8,81 M€ pour améliorer la connaissance dans le domaine de l'eau, notamment pour le financement des réseaux d'observation des eaux superficielles et souterraines.

### ➔ 1,89 M€ pour développer la gestion concertée des eaux et les opérations territoriales.

Le versement au profit du Fonds National de Solidarité pour l'Eau (géré par le ministère de l'Environnement) est fixé par la loi de finances pour 2002 à 7,5 M, en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent.

#### AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE CEDEX

Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28

Web : <http://www.eau-adour-garonne.fr>

## RHIN-MEUSE

### RISQUES DE POLLUTIONS PONCTUELLES DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

#### DEUX RÉUNIONS D'INFORMATION

Le développement des produits phytosanitaires (appelés "médicaments des plantes") figure en bonne place des évolutions des pratiques agricoles modernes. Mais ces produits ne sont pas neutres et peuvent avoir des effets secondaires à la fois sur la santé et sur l'environnement.

Daniel GREMILLET, Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine délégué à l'Environnement et Président de l'Agence Régionale de l'Environnement en Lorraine (AREL), et Daniel BOULNOIS, Directeur de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, ont souhaité informer leurs partenaires du monde agricole des précautions d'usage de ces pro-

duits phytosanitaires lors de deux réunions d'information le 16 à Metz et le 23 octobre 2001 à Velaine-en-Haye.

Au programme de ces deux matinées d'information et d'échanges, destinées notamment aux conseillers techniques des Chambres d'Agriculture et des coopératives agricoles, aux agents technico-commerciaux du négoce et aux enseignants agricoles : un état des lieux et de l'origine des pollutions, les techniques d'application et de manipulation des produits phytosanitaires, et surtout des témoignages d'agriculteurs utilisant - ou souhaitant utiliser - ces produits avec les précautions nécessaires.





## BILAN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 OCTOBRE

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau s'est réuni au siège de l'établissement sous la présidence de François BARTHELEMY.

De cette réunion, il faut notamment retenir :

- Le Conseil a validé la conversion en euros des délimitations d'aides de l'Agence pour 2002. Les modalités d'intervention de l'Agence de l'Eau ne sont pas modifiées pour cette année supplémentaire de programme. Le Président a annoncé la publication prochaine du nouveau recueil des aides et des redevances de l'Agence de l'Eau et sa mise à disposition publique en téléchargement sur le site internet.
- Le Conseil a acté la démarche de progrès proposée par les services de l'Agence de l'Eau pour optimiser la réalisation des contrats que l'Agence signe avec les collectivités locales pour l'assainissement des eaux usées domestiques ; cette démarche s'appuie sur les conclusions du forum de réflexion que vient d'organiser l'Agence avec les trois cents maîtres d'œuvre publics et privés du bassin Rhin-Meuse. L'objectif principal est de réaliser des études préalables aux schémas d'assainissement plus "poussées" afin d'éviter, au stade des travaux, des problèmes techniques non prévus et des surcoûts très importants. Il s'agira à l'avenir de conclure des contrats plus courts et plus sûrs.

Les conclusions du Forum de Metz du 27 septembre dernier (CDRom) ainsi qu'un guide méthodologique seront édités prochainement et mis à disposition largement ([www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)).

- Les milieux aquatiques, malgré de réelles reconquêtes de la qualité de l'eau naturelle (grands cours d'eau), sont affectés par les pollutions diffuses dont les nitrates d'origine agricole ; ceci a des conséquences pour l'eau potable. Les réussites obtenues dans la mise en place des opérations Ferti-Mieux reposent grandement sur l'accompagnement du dispositif financier des mesures agri-environnementales.

Ces aides - désormais révoquées - présentaient la caractéristique d'être versées directement aux exploitants dans le cadre d'une opération groupée. Le conseil a décidé d'étendre les aides de l'Agence de l'Eau pour la mise en œuvre de bonnes pratiques respectueuses de l'environnement. Celles-ci jusqu'alors accordées à des opérateurs agissant au titre d'opérations groupées pourront être allouées directement à des exploitants dans le cadre d'opérations groupées ou via un opérateur intermédiaire. Une application immédiate de ces nouvelles dispositions concerne l'allocation d'aides pour la mise en place de cultures intermédiaires "pièges à nitrate" dans le cadre d'opération Ferti-Mieux.

- Le Conseil a donné son accord pour que l'Agence de l'Eau apporte une subvention de 300.000 francs (45 735 €) à l'Association des Maires des Ardennes pour le fonctionnement de ce service d'assistance technique aux stations d'épuration des Ardennes (trente et une stations d'épuration dans la partie située dans le bassin Rhin - Meuse).
- Le Conseil a décidé de prolonger en 2002 ses fonds d'urgence mis à disposition des préfets et les aides spécifiques accordées aux Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) et autres intervenants publics pour acquérir du matériel spécifique pour lutter contre les pollutions accidentelles des eaux.
- Le Conseil a pris acte des décisions prises par la Commission des aides présidée par Bernard ING-WILLER réunie le matin et par le Directeur de l'Agence, Daniel BOULNOIS. 45 dossiers de collectivités, des industries, de l'agriculture et des associations ont été examinés. Ils ont fait l'objet d'un volume d'aides de l'Agence de l'Eau de 77 millions de francs (11 millions d'Euros) en faveur de la protection et de la reconquête des eaux et des milieux aquatiques du bassin Rhin - Meuse.

## À LA RENCONTRE DES JEUNES AU SERVICE DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

L'Agence de l'Eau organise le 11 décembre 2001 au Galaxie Congress Center d'Amnéville (Moselle) le premier forum des jeunes au service de l'eau et des milieux aquatiques.

Cette journée animée par Franck Rouyer du Républicain Lorrain rassemblera l'ensemble des emplois-jeunes du bassin Rhin-Meuse dont les projets ont été aidés financièrement par l'Agence.

Ce forum a pour objectif de faire découvrir l'Agence de l'Eau, ses missions et offrir une possibilité de rencontre pluridisciplinaire pour ces jeunes. La parole sera donnée à plusieurs jeunes qui expliqueront comment ils ont mené et fait aboutir leurs projets dans les différents domaines d'actions de l'Agence. La gestion de l'eau, les techniques de communication et l'emploi dans le secteur de l'environnement seront les autres thèmes abordés.



C'est au terme de cette journée que sera remis à chaque participant un exemplaire de l'annuaire recensant sur le bassin Rhin-Meuse les jeunes au service de l'eau et des milieux aquatiques recrutés dans le cadre du dispositif "Nouveaux services-Emplois Jeunes".

**AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE**  
Rozérieulles - BP 30019  
57161 MOULIN LES METZ  
Tél. : 33 03 87 34 47 00 - Fax : 33 03 87 60 49 85  
Web : <http://www.eau-rhin-meuse.fr>

## TROPHÉES DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE 2001

Le palmarès des Trophées de l'eau Loire-Bretagne 2001 sera rendu public le 13 décembre 2001 à partir de 15h30, au Centre de Conférences d'Orléans.

A cette occasion, les lauréats retenus par un jury de personnalités indépendantes se verront remettre un trophée et un diplôme de reconnaissance de la qualité de leur action pour la gestion de l'eau.

Les Trophées de l'eau Loire-Bretagne distinguent les actions exemplaires mises en œuvre par les collectivités, les industriels, les agriculteurs, les associations pour lutter contre les pollutions, préserver les ressources en eau, mieux gérer les cours d'eau et les milieux aquatiques.

Animée par Roger Gicquel, la manifestation se déroulera en présence des membres du Comité de Bassin Loire-Bretagne et du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau.

## OPÉRATION "IMPRIM'VERT" EN RÉGION CENTRE

L'Agence Loire-Bretagne consacre dans son actuel programme d'action (1997-2002) un budget de 50 millions de francs pour la récupération des produits toxiques qui peuvent contaminer l'eau et leur traitement dans des centres agréés.

Dans cette perspective, l'Agence de l'Eau participe financièrement à l'opération "IMPRIM'VERT" au côté des autres intervenants (Conseil Régional, Chambres de Métiers, Agences de l'Eau Seine-Normandie). Cette participation réduit de près de 50 % le coût du traitement des déchets dangereux à la charge des imprimeurs. L'Agence accorde sa participation financière à cette démarche, d'une part, à l'organisateur et, d'autre part, aux imprimeurs eux-mêmes, par l'intermédiaire de ses prestataires conventionnés chargés du service de collecte et du traitement dans les centres autorisés. Elle fait partie du comité de pilotage.

Par ses dispositions, l'Agence de l'Eau place la filière d'élimination sous contrôle qualité.

## NOUVELLES PUBLICATIONS

Les **nouveaux métiers de l'eau**, une vidéo de 16' produite par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour le compte des 6 Agences de l'Eau et du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement - témoignages de "jeunes" professionnels, de leurs employeurs et des bénéficiaires des "nouveaux services" sur l'utilité de ces nouveaux emplois pour la mise en œuvre locale des politiques de l'eau.

**Eau !** le journal des Agences de l'Eau d'octobre 2001 accompagne cette vidéo en publiant un 4 pages spécial nouveaux services-emplois : "Merci dit l'eau !".

**En découvrant la Loire et l'Allier** : après une première édition consacrée aux ressources pédagogiques en région Centre, ce deuxième guide recense les ressources existant sur la Loire - et l'Allier ! pour la partie amont du bassin (Auvergne et Bourgogne). C'est le fruit d'une collaboration avec la Direction Régionale de l'Environnement, l'Établissement Public Loire, le Graine Auvergne et l'Agence de l'Eau.

### AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Avenue de Buffon - B.P. 6339

45063 Orléans cedex 2

Tél. : 02 38 51 73 73

Fax : 02 38 51 74 74

Web : <http://www.eau-loire-bretagne.fr>

# RHÔNE- MÉDITERRANÉE-CORSE



## FIABILISER LES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

L'Agence de l'Eau et le Conseil Général de l'Ain ont organisé, le 16 novembre à Bourg-en-Bresse, une journée d'information sur cette question.

Face à la médiocre performance des réseaux d'assainissement (30 % environ de la pollution collectée n'arrive pas jusqu'aux stations d'épuration) et dans le cadre de son programme d'intervention, l'Agence de l'Eau a fait de l'amélioration de la qualité des réseaux une priorité, d'une part, en apportant des aides financières importantes, et, d'autre part, en imposant une vigilance particulière pour les études préalables et les contrôles des travaux lors de leur réception.

L'objectif de la journée était de donner à tous les partenaires concernés - maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre privés ou publics, fabricants et poseurs de canalisation, organismes de contrôle, gestionnaires de réseaux, partenaires financiers - les informations nécessaires à l'amélioration des réseaux d'assainissement.

L'après-midi a été consacrée aux ateliers de démonstration : intégration des plans de réseau dans le Système d'Information Géographique, tests de compactage, inspection télévisuelle et essais d'étanchéité.

# RHÔNE-MÉDITERRANÉE-CORSE



## ZONES HUMIDES, ZONES UTILES, IL EST URGENT DE SE MOBILISER

Le 29 janvier 2002, le Comité de Bassin Rhône-Méditerranée-Corse organise, au Palais des Congrès de Lyon, des Assises sur le thème de la protection des zones humides.

Le Comité de Bassin s'est engagé depuis 4 ans à mobiliser ses partenaires (communes, commissions locales de l'eau, syndicats mixtes, conseils généraux, services de l'Etat...) pour protéger les zones humides. Il est essentiel qu'un autre regard soit porté sur ces milieux indispensables à la préservation de la ressource en eau.

L'adoption en 2000 d'une Charte qui propose 5 grands principes à respecter pour la sauvegarde de ces milieux, a constitué la première grande étape de cet engagement.

La seconde sera la tenue d'Assises, le 29 janvier prochain, à quelques jours de la Journée Mondiale des Zones Humides, le 2 février.

Les Assises Zones Humides, en offrant une tribune aux acteurs du Bassin impliqués dans leur gestion, permettront de faire un bilan des actions réalisées ou en projet, de valoriser les expériences exemplaires, de mettre en exergue les acquis et avancées et de proposer des réponses aux difficultés rencontrées.

Les résultats attendus sont multiples :

- inciter les décideurs à un réflexe "zones humides",
- mettre en cohérence les politiques publiques en matière de financement,
- aboutir concrètement à un engagement des élus sur :
  - la mise en place d'inventaires,
  - l'élaboration de volet zones humides dans les SAGE et les contrats de milieux,
- établir un réseau structuré des partenaires de la Charte.

L'organisation de cette manifestation a été confiée à l'Agence de l'Eau RMC et à la Direction Régionale (Rhône-Alpes) de l'Environnement, DIREN.



## UN NOUVEAU SITE WEB

Le nouveau site web de l'Agence est en ligne à l'adresse <http://www.eaurmc.fr>

La Délégation à la Communication a réussi un site convivial et clair qui fourmille d'information sur l'Agence et ses missions.



## LA COMMISSION GÉOGRAPHIQUE "CÔTIERS OUEST"

### MIEUX GÉRER L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

Le Comité de Bassin Rhône-Méditerranée-Corse lance la consultation annuelle de ses dix Commissions Géographiques, à l'automne 2001.

La Commission Géographique "Côtiers Ouest" s'est tenue le mardi 23 octobre à l'Hôtel du Département de l'Hérault à Montpellier sous la Présidence de Monsieur Robert Tropéano, Vice-Président du Conseil Général de l'Hérault.

L'occasion pour les participants de partager leurs expériences et de poser toutes les questions utiles à l'avancement de dossiers de gestion locale de l'eau mais aussi de prendre connaissance de la préparation du 8<sup>ème</sup> Programme de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse qui soutient les opérations de protection des milieux aquatiques.

La Commission Géographique "Côtiers Ouest" a débattu des démarches locales en cours : Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'étang Salses Leucate, de l'Agly, de l'Hérault, de la petite Camargue Gardoise, Contrat de rivière Tech, contrat de nappe Astien... Toutes les remarques et les questions ont été prises en compte et traitées au cours de la réunion.

Monsieur Bernard Nayral, Président du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orb, a ensuite présenté l'état d'avancement du contrat de rivière Orb, signé en 1996 par l'Etat, le Département de l'Hérault et l'Agence de l'Eau pour une durée de 5 ans.

Les objectifs du contrat sont la lutte contre les inondations, l'amélioration de la qualité de l'eau, la restauration des berges et de la ripisylve, la gestion de la ressource et la mise en valeur du fleuve. Au total, 365 millions de francs seront nécessaires pour mener à bien les actions dont plus de la moitié devrait être affecté à l'amélioration de la qualité des eaux de la rivière.

La lutte contre les inondations et la restauration hydraulique de l'Orb et de ses effluents constituent également des axes prioritaires.

Une redéfinition de la politique d'aides financières de l'Agence de l'Eau s'amorce : plus de sélectivité dans ses interventions, définition d'objectifs quantifiés en terme de résultats sur le milieu naturel, meilleure prise en compte des recommandations du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, soit une définition d'objectifs territoriaux prioritaires précis. Tels sont les 3 axes sur lesquels sera fondé le prochain Programme de Bassin.

La concertation se poursuivra dans les mois à venir avec l'ensemble des partenaires concernés (services de l'Etat, Conseils Régionaux et Généraux, maîtres d'ouvrages, ...).

Les avis exprimés par la Commission Géographique permettront d'orienter les actions du Comité de Bassin en matière de gestion de l'eau.

**AGENCE DE L'EAU  
RHÔNE-MÉDITERRANÉE-CORSE**

**2-4, allée de Lodtz - 69363 LYON Cedex 07  
Tél. : 04 72 71 26 00 - Fax : 04 72 71 26 03  
Web : <http://www.eaurmc.fr>**



## 1772 ACTIONS POUR PRÉSERVER L'EAU DANS LE BASSIN

La Commission des aides a décidé d'accorder 1 090 MF aux collectivités locales, industriels et agriculteurs du Bassin Seine-Normandie (25 départements).

Parmi les différentes actions engagées, on peut noter que la station d'épuration d'Achères (78) va bientôt être rénovée. L'essentiel des travaux l'horizon 2005 concerne la construction d'une unité de nitrification par bio-filtres. L'azote ammoniacal demeure en effet le polluant principal, responsable de la dégradation de la Seine, depuis l'aval d'Achères jusqu'à l'estuaire.

L'aqueduc de l'Avre, qui alimente l'Ouest Parisien en eaux de sources provenant de l'Eure et Loire, est en cours de rénovation. Mis en service en 1893, les travaux d'étanchéité devenaient nécessaires afin de préserver l'eau potable acheminée puis stockée dans le réservoir de St-Cloud.

La ville Montbard (21) va mettre aux normes sa station d'épuration.

L'Agence Seine-Normandie apporte son soutien financier à la commune de Fère-Champenoise (51) et de Saint-Dizier (52) ainsi qu'au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Château-Thierry (02) et au District des Coteaux Sézannais (51), engagés dans une démarche de progrès pour l'exploitation de leur système d'assainissement. En complément des primes épuration, cette aide financière (aide Aquex) de l'Agence de l'Eau a pour objectif d'inciter les maîtres d'ouvrages à mettre en place une gestion globale de leur assainissement de manière à limiter les rejets d'eaux usées vers la rivière.

Les Landes de Versigny, zone humide picarde, sont en cours de restauration. Ce site naturel est constitué de landes et de prairies tourbeuses avec des mares oligotrophes (plans d'eau très peu pollués). L'abandon des activités traditionnelles de pâturage ou d'étrépage ont appauvri la diversité biologique et favorisé l'assèchement de la lande. Le plan de gestion se base sur un suivi scientifique et sur des actions de restauration et d'entretien du milieu. Un volet communication est également mis en place.

Le département de l'Eure va mettre en place deux cellules pour animer les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Risle-Charentonne et de l'Iton.

Saint-Romain-de-Colbosc (76) va rénover sa station d'épuration qui ne protège plus de manière convenable le milieu récepteur particulièrement sensible.

Le montant des aides accordées aujourd'hui, qui s'élève à 1 090 millions de francs, se répartit de la façon suivante pour l'ensemble du Bassin Seine-Normandie :

### Collectivités locales (assainissement)

- Construction et réhabilitation de stations d'épuration et réseaux : 473 millions de francs (806 dossiers)
- Bon fonctionnement des systèmes d'épuration : 313 millions de francs (59 dossiers)

### Collectivités locales (eau potable)

- Alimentation en eau potable et aménagement des rivières et protection des zones humides : 149 millions de francs (386 dossiers)

### Industries

- Travaux de dépollution ou de prévention : 132 millions de francs (242 dossiers)

### Agriculture

- Epuration des effluents d'élevage et compteurs d'irrigation : 15 millions de francs (222 dossiers)

**Divers, études et Concours "Eau pure - Eau propre" :** 5 millions de francs (57 dossiers)



## UN PROJET DE CHARTE QUALITÉ DE LA MARNE, LA HAUTE-MARNE ET LA MEUSE

Le 18 octobre, à Châlons en Champagne (51), l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a organisé la première réunion de lancement d'un projet de Charte Qualité pour la réalisation des travaux des réseaux d'assainissement sur les départements de la Marne, de la Haute-Marne et de la Meuse. Maîtres d'ouvrages, maîtres d'oeuvre, géotechniciens, entrepreneurs, contrôleurs de travaux, fabricants de canalisations étaient conviés à cette manifestation.

Cette première étape est destinée à sensibiliser et informer les différents acteurs de l'assainissement de l'intérêt de la mise en place d'une Charte Qualité et de la démarche partenariale nécessaire à l'aboutissement de cette Charte.

La qualité de réalisation des réseaux d'assainissement devient effectivement une préoccupation majeure à la fois pour les collectivités qui programment ces travaux d'assainissement, mais aussi pour les partenaires financiers qui souhaitent que les subventions accordées permettent la réalisation d'ouvrages fiables et pérennes.

Les étapes qui feront suite à cette réunion seront la constitution de groupes de travail pour l'élaboration de la Charte Qualité, la signature de cette Charte avec tous les partenaires concernés. Son application et son suivi permettront par la suite de bénéficier du retour d'expérience et de créer des outils qui faciliteront la mise en place de cette Charte Qualité.



## SIGNATURE DU CONTRAT RURAL DU PARC DES BOUCLES DE LA SEINE-NORMANDIE

La nouvelle Charte 2001-2011 du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande affiche parmi ses priorités la gestion durable de l'eau avec « le maintien et l'amélioration de la qualité de l'eau et la préservation des zones humides ». En réponse à ces préoccupations, le Parc a élaboré, avec l'appui privilégié de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le soutien des Départements de la Seine-Maritime et de l'Eure, le contrat rural des Boucles de la Seine Normande.

Proposé par l'Agence Seine-Normandie, le contrat rural est un outil qui permet d'améliorer la gestion de la ressource en eau en zone rurale en prenant en compte l'ensemble des problématiques. Il a pour vocation de fédérer tous les acteurs de l'eau (collectivités, agriculteurs, artisans, petites entreprises) sur un territoire qui prend en compte les logiques hydrauliques et administratives.

Le contrat rural des Boucles de la Seine Normande s'articule autour de trois enjeux :

- ① préservation et amélioration de la qualité de l'eau,
- ② préservation et amélioration de la qualité des rivières et zones humides,
- ③ maîtrise des ruissellements et prévention des inondations.

Porté par un organisme unique, le Parc des Boucles de la Seine Normande, il intègre tous les thèmes de l'eau : eau potable, assainissement, ruissellements, rivières et zones humides, agriculture et artisanat.

C'est le plus important de Haute-Normandie, en superficie puisque 84 communes de la Seine-Maritime et de l'Eure sont concernées.

Sur le terrain les animateurs ont rencontré présidents de syndicats, maires, agriculteurs et artisans ainsi que les partenaires institutionnels : Chambres d'Agriculture, Chambres des Métiers, DDA, DDE... Ils ont ainsi pu établir un état des lieux de la qualité du territoire débouchant sur un programme d'actions concrètes d'une durée de 5 ans.

Les animateurs du contrat rural seront sur le terrain pour sensibiliser, coordonner et simplifier les démarches administratives et financières.

Collectivités, agriculteurs, artisans, entreprises, vous pouvez dès maintenant contacter la cellule d'animation pour mener à bien vos projets :

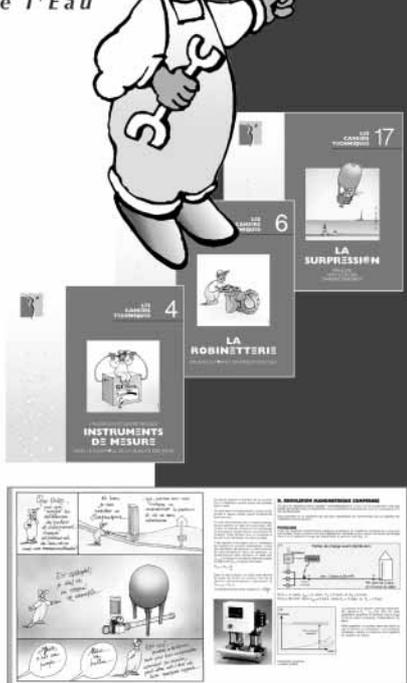
**Cellule d'animation du contrat rural des Boucles de la Seine Normande**  
**Maison du Parc - 76940 Notre Dame de Bliquetuit**  
**Tél. : 02 35 37 23 16**  
**Fax 02 35 37 39 70**

**AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE**  
**51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE**  
**Tél. 01 41 20 16 00 - Fax 01 41 20 16 89**  
**Web : <http://www.aesn.fr>**



## LES CAHIERS TECHNIQUES

### DES GUIDES TECHNIQUES PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT



- |  |   |   |
|--|---|---|
| <p><b>1 LES POMPES CENTRIFUGES</b><br/>Entretien et maintenance<br/>(75 F)</p> <p><b>2 RECHERCHE ET DETECTION DES FUITES</b> dans les réseaux d'adduction d'eau<br/>Techniques et méthodes<br/>(75 F)</p> <p><b>3 REACTIFS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE</b><br/>Utilisation et contrôle de leur mise en oeuvre<br/>(65 F)</p> <p><b>4 INSTRUMENTS DE MESURE</b> dans le contrôle de la qualité des eaux<br/>Utilisation et entretien<br/>(85 F)</p> <p><b>5 LE COMPTAGE</b><br/>La distribution de l'eau potable<br/>(65 F)</p> <p><b>6 LA ROBINETTERIE</b><br/>Choix - Mise en oeuvre<br/>Entretien<br/>(80 F)</p> | <p><b>7 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT</b><br/>Entretien - Réception<br/>Entretien - Réhabilitation<br/>(85 F)</p> <p><b>8 NITRIFICATION DENITRIFICATION DEPHOSSPHATATION</b><br/>Des eaux usées urbaines<br/>Contraintes d'exploitation<br/>(65 F)</p> <p><b>9 L'OZONATION DES EAUX</b><br/>Principe, exploitation et maintenance des installations<br/>(75 F)</p> <p><b>10 LA CHLORATION DES EAUX</b><br/>Principe, exploitation et maintenance des installations<br/>(75 F)</p> <p><b>11 LA TELEGESTION DES RESEAUX</b><br/>Principe, matériels et équipements, exploitation<br/>(75 F)</p> <p><b>12 POSE DES CANALISATIONS</b><br/>Pour l'adduction et la distribution de l'eau potable<br/>(100 F)</p> | <p><b>14 L'EAU D'ALIMENTATION DES GENERATEURS DE VAPEUR</b><br/>Traitements et conditionnement<br/>(75 F)</p> <p><b>15 LES POMPES</b><br/>Démarrage, arrêt, variation de vitesse<br/>(75 F)</p> <p><b>16 LE DIOXYDE DE CHLORE</b><br/>Production - Utilisation<br/>Contrôle<br/>(75 F)</p> <p><b>17 LA SURPRESSION</b><br/>Principe - Applications<br/>Dimensionnement<br/>(85 F)</p> <p><b>18 LE POMPAGE DES EAUX USEES</b><br/>Conception - Réception<br/>Entretien et maintenance<br/>(85 F)</p> <p><b>HS QU'EST-CE QUE L'EPURATION ?</b><br/>(85 F)</p> |
|--|---|---|



#### Commande

**Office International de l'Eau - Le CNFME**  
**22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex**  
**Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01 - [cnfme@oieau.fr](mailto:cnfme@oieau.fr)**

## MATE / AGRICULTURE

### CONSTITUTION DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Jean Glavany, ministre de l'Agriculture et de la Pêche, et Yves Cochet, ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement ont signé la convention constitutive de l'Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique, ou "Agence BIO", avec la Fédération Nationale des Agriculteurs Biologiques des régions de France (FNAB), Bio-convergence et SETRAB (qui sont deux syndicats de transformateurs et de distributeurs de produits de l'agriculture biologique) et l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA).

"L'Agence BIO" est le premier Groupement d'Intérêt Public (GIP) concernant le secteur de l'agriculture. La loi d'Orientation Agricole (LOA) adoptée en juillet 1999 a prévu le recours à cette forme juridique qui permet à des structures publiques et à des structures privées de mettre en commun moyens et compétences.

Cette agence a pour objectif de dynamiser cette nouvelle forme d'agriculture dont le succès tant auprès des agriculteurs que des consommateurs va croissant.

"L'Agence BIO" est le résultat d'un travail partenarial approfondi et d'une volonté partagée d'aboutir des parties à la convention comme de l'ensemble des membres du comité d'orientation, de suivi et d'évaluation du Plan Pluriannuel de Développement de l'Agriculture Biologique arrêté par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche il y a 3 ans.

Cette agence aura pour principales missions de poursuivre les différents chantiers identifiés dans le cadre de ce Plan Pluriannuel, et d'assurer les missions nouvelles pour lesquelles la structure GIP est bien adaptée. Des commissions spécialisées seront mises en place pour chacun des grands axes d'activité de "l'Agence BIO" :

- Conversion et politique de l'exploitation et des territoires,
- Filières et marchés,
- Recherche, formation, développement,
- Réglementation, contrôle, qualité,
- Communication,
- Consommation.

Au travers d'une mission de coordination de ces différents volets, "l'Agence BIO" devra être garante de la cohérence globale de l'ensemble du dispositif. Elle favorisera en outre la mise en place des outils d'évaluation des impacts environnementaux, sociaux et territoriaux de l'agriculture biologique.

"L'Agence BIO" traduit cette volonté commune aux Pouvoirs Publics et aux professionnels d'aller vers une structuration harmonieuse de l'agriculture biologique française. Ce mode d'agriculture constitue une des réponses aux attentes des consommateurs qui veulent des produits de qualité issus d'un mode de production plus respectueux des équilibres naturels, de l'environnement et du bien être animal.

Elle vient compléter et renforcer les actions déjà engagées depuis la LOA par le Gouvernement en faveur d'une nouvelle forme d'agriculture plus proche de la société, dont la bio est un des piliers. Ainsi le plan pluriannuel de développement encourage la conversion des exploitations agricoles à l'agriculture biologique – il a déjà permis un doublement des surfaces en trois ans- la structuration des filières de production et assure la sécurisation du dispositif à travers les contrôles. Ce plan s'est fixé pour objectif 5% des surfaces agricoles en bio à l'horizon 2005.

**Ministère de l'Aménagement du Territoire  
et de l'Environnement**

**20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP  
Tél. : 01.42.19.20.21 - Fax : 01 42 19 11 23  
Web : <http://www.environnement.gouv.fr/>**

## MEDEF INTERNATIONAL

### 5<sup>ÈME</sup> FORUM "PERSPECTIVES ASEAN"

**PARIS - 19 - 20 DÉC. 2001**

Le 5<sup>ème</sup> Forum "Perspectives Asean", organisé par MEDEF International, les Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCE), avec l'appui de la Direction des Relations Economiques Extérieures (DREE) et du Ministère des Affaires Étrangères et présidé par François Perigot, Président de MEDEF International et par Bruno Durieux, président du Comité National des CCE se tiendra les 19 & 20 décembre 2001 à Paris (Centre de Conférences Internationales Kléber – 19, avenue Kléber 75016 Paris).

M. Supachai PANITCHPAKDI, appelé à prendre l'an prochain la Direction Générale de l'Organisation Mondiale du Commerce, sera l'invité d'honneur de cette manifestation.

#### **MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE FRANCE**

**31 avenue Pierre 1<sup>er</sup> de Serbie - 75784 PARIS CEDEX 16  
Tél. : 01 40 69 96 00 - Fax : 01 47 23 47 32  
Web : <http://www.medefinternational.fr>**

## "CFME ACTIM"

### DEVIENT "UBIFRANCE"

Le 1<sup>er</sup> octobre et comme suite au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie à cet effet, le CFME ACTIM est devenu **UBIFRANCE**, l'Agence Française pour le Développement International des Entreprises. Ce nouveau nom, associant de façon étroite la France et la dimension d'ubiquité, veut symboliser clairement la présence active et permanente de notre pays et de ses produits et services aux quatre coins du monde. Il donne également une lisibilité plus grande aux métiers de l'Agence (salons internationaux, expositions, colloques, presse internationale, partenariat, Volontariat International en Entreprise ...). Ce sont ainsi près de 3000 entreprises françaises qui lui font confiance pour accompagner leur développement sur les marchés étrangers.

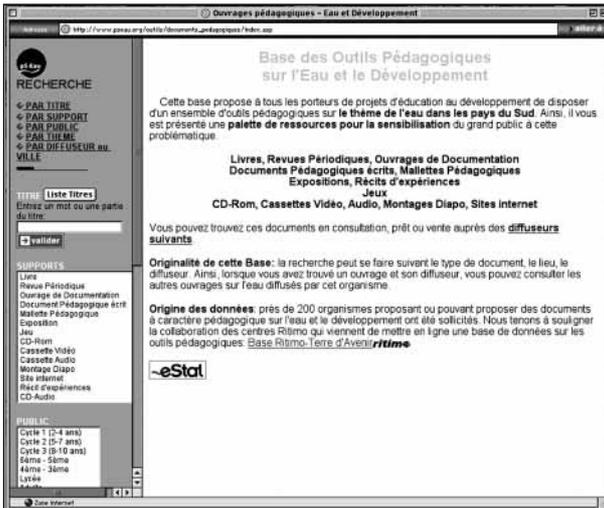
#### **UBIFRANCE**

**14, avenue d'Eylau - 75116 Paris  
Tél. : 01 44 34 50 00 - Fax : 01 44 34 50 01  
E-mail : [www.ubifrance.com](http://www.ubifrance.com)**

## PS-EAU

### L'EAU ET LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT : UNE BASE EN LIGNE SUR INTERNET DE DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Le Programme Solidarité Eau vient de mettre en ligne sur internet des ressources intéressantes pour les personnes impliquées dans le montage d'actions pédagogiques sur le thème de l'eau.



Ce répertoire est consultable sur :  
**<http://www.pseau.org>**

Il s'agit d'un répertoire de tous les ouvrages à caractère pédagogique (livres, expositions, vidéos, jeux, documents pédagogiques, etc), axés sur la problématique de "l'eau et le développement".

Des critères simples permettent de rechercher une sélection d'ouvrages selon le niveau du public-cible, le type de document, ceci aidant à trouver l'outil pédagogique le mieux adapté à l'action que l'on envisage de mener avec un groupe d'élèves.

La nouveauté de cette base, outre qu'elle soit spécifique à l'eau en lien avec le développement, est que la recherche se fait aussi selon le lieu géographique du ou des diffuseurs. Ainsi, en choisissant la ville la plus proche, il vous sera indiqué les ouvrages qui y sont disponibles.

**Programme Solidarité Eau**  
32, rue Le Peletier - 75009 PARIS  
Tél. : 33 (0)1 53 34 91 24 / 20  
Fax : 33 (0)1 53 34 91 21  
Web : <http://www.pseau.org/>

## AFEID

### L'EAU POUR LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Suite à la participation de l'Association Française pour l'Etude des Irrigations et du Drainage à la Vision 2025 du Forum de l'Eau de la Haye, un rapport a été collectivement élaboré par l'AFEID, afin de développer les bonnes pratiques de gestion de l'eau pour l'agriculture dans le respect de l'environnement et de l'équilibre des territoires. Il exprime une vision commune et a valeur d'engagement. Il émane en effet de nombreux partenaires, regroupés au sein de l'AFEID : profession agricole, organismes gestionnaires, bureaux d'études, instituts de recherche, Agences de l'Eau.

Ce document, aujourd'hui édité, a été également traduit en anglais car présentant la pratique de la gestion collective de l'eau pour l'agriculture irriguée en France, avec ses originalités institutionnelles et techniques, il intéresse vivement nos partenaires étrangers confrontés à la nécessité d'économiser l'eau et à la réduction des fonds publics en irrigation. Ce savoir-faire en matière de gestion collective, construit avec la profession agricole, instruit d'une longue expérience de mixité public-privé, et fondé sur les résultats de la recherche finalisée, nous l'exportons. L'AFEID a voulu que ce document constitue un effort de synthèse et d'homogénéisation de son expérience commune vis-à-vis de la Communauté Internationale.

**L'AFEID organise et accueille du 14 au 19 septembre 2003 à Montpellier le 54<sup>ème</sup> Conseil Exécutif International de la CIID et la 20<sup>ème</sup> Conférence Régionale Européenne "Irrigation et Conflits d'Usages dans la Région Euro-Méditerranéenne". Plus de 400 participants de 70 pays sont attendus.**

**AFEID**  
Parc de Tourvoie - 92160 Antony  
Tél. : 33 (0) 140 96 61 97 - Fax : 33 (0) 1 40 96 61 95  
E-mail : [afeid@cemagref.fr](mailto:afeid@cemagref.fr)  
Web : <http://afeid.montpellier.cemagref.fr>

## 20<sup>ÈME</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ENVIRONNEMENT

Avec 86 films présentés du 20 au 27 novembre, dont 34 en compétition, le Festival International du Film d'Environnement a confirmé son ambition internationale, une ambition plus que légitime quand il s'agit de traiter des questions qui concernent tous les habitants de la planète. Arrivés d'Inde et du Brésil, du Canada et du Japon, du Bouthan, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Argentine, des Etats-Unis, d'Espagne ou de France, les films en compétition ont été sélectionnés à la fois pour leurs qualités cinématographiques et pour leur traitement des questions liées à l'homme et son milieu.

Parmi les temps forts du Festival, les rencontres entre producteurs, réalisateurs, distributeurs, diffuseurs, comme celles avec les scientifiques, les associations, les médias et, bien entendu, le public ont consacré le Festival comme le lieu privilégié d'échanges sur les questions essentielles posées à l'homme et son environnement.

**Festival international du film d'environnement**  
35, bd des Invalides - 75007 Paris  
Tél. : 33 (01) 1 53 85 53 85 - Fax : 33 (01) 1 53 85 50 49  
E-mail : [file@iledeFrance.fr](mailto:file@iledeFrance.fr)  
Web : [www.filmenvir.org](http://www.filmenvir.org)

## SÉNAT

### INONDATIONS DANS LA SOMME : DES LEÇONS POUR L'AVENIR



Après avoir entendu près de 140 personnes et effectué cinq déplacements (dont quatre dans le département de la Somme), la Commission d'Enquête du Sénat sur les inondations de la Somme, présidée par M. Marcel Deneux (UC Somme) a adopté, le 17 octobre, le rapport de M. Pierre Martin (RPR - Somme).

Tirant les leçons de ces crues enregistrées au premier semestre 2001, le rapport formule trente-trois propositions concrètes pour améliorer la politique française de lutte contre les inondations :

- Au plan de la connaissance du risque, la Commission a étudié très précisément les causes des inondations de la Somme, survenues sous la forme très atypique d'une crue de nappe. La désormais fameuse "rumeur d'Abbeville" qui impute l'inondation de la Somme à une décision politique de protection de Paris a été jugée infondée. Mais la Commission met en garde contre le risque d'une nouvelle inondation à l'automne ou l'hiver prochains, en raison du niveau très élevé des nappes phréatiques et des précipitations enregistrées entre juillet et septembre, les travaux d'urgence effectués ne permettant pas d'en éviter toutes les conséquences.
- Au plan de la prévention du risque d'inondation, la Commission a découvert que l'annonce des crues était souvent défaillante, que la "culture de risque" des populations est insuffisamment entretenue et que les plans de prévention des risques (PPR) n'étaient pas encore suffisamment répandus sur le territoire. Elle recommande la mise en place, au niveau du bassin versant de la Somme, d'une structure de gestion coordonnée.
- Au plan de la gestion de crise, la Commission a été surprise de découvrir plusieurs carences dans l'organisation : l'absence dans la zone de défense de Lille d'un état major de zone de sécurité civile et d'un Centre Interrégional de Coordination de la Sécurité Civile (CIRCOSC) - alors que toutes les autres zones de défense en sont dotées, l'absence de plans de secours et de "fiches réflexes" dans les communes.
- Au plan de l'indemnisation et de la réparation des dommages, la Commission a insisté sur la nécessité de responsabiliser fortement l'assuré, la solidarité nationale n'ayant pas vocation à se substituer à l'effort de prévention individuel. Des propositions ont été faites dans ce sens. La Commission a également fait des propositions visant à rendre le système des catastrophes naturelles plus équitable.

#### SENAT - SERVICE DE LA COMMUNICATION

15, rue de Vaugirard - 75006 Paris  
Tél. : 01 42 34 28 94 - Fax : 01 42 34 33 15  
Web : <http://www.senat.fr/>

## ADEME

### L'OFFRE FRANÇAISE EN ÉCO-TECHNOLOGIES SUR CD-ROM

Avec l'appui des ministères en charge de l'Industrie et de l'Environnement, l'ADEME a rassemblé, dans un CD-Rom trilingue (français, anglais, espagnol), toutes les informations sur l'offre française dans le domaine de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie : technologies, équipements, produits, savoir-faire.

Des exemples concrets de réalisations exemplaires illustrent chaque secteur de l'environnement (management environnemental, eau, déchets, air) et chaque branche d'activité (agriculture, bâtiment, énergie, industrie, transport).

Une base de données complète l'ensemble et présente le profil de plus de 500 entreprises françaises exportatrices. Des liens permettent de se connecter directement avec les sites web de ces sociétés.

Ce CD-Rom est largement diffusé par le réseau des ambassades, postes d'expansion économique, opérateur français du commerce extérieur et chambres de commerce et d'industrie à l'étranger mobilisé à cet effet.

#### ADEME

27, rue Louis Vicat - 75015 Paris  
Tél. : 01 47 65 20 00  
Fax : 01 47 65 22 29  
Web : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

## C.U. DU GRAND NANCY

### UN CD-ROM POUR GÉRER LES EAUX PLUVIALES

Dans le cadre de la politique de protection de l'environnement développée depuis plusieurs années dans l'agglomération, la Communauté Urbaine du Grand Nancy a mené une étude portant sur la réduction de la pollution déversée par temps de pluie dans le milieu naturel. Ce CD-ROM présente la démarche et les résultats du projet Européen Life 96ENV/F/420. Ce projet concerne la gestion des eaux de temps de pluie véhiculées par les réseaux d'assainissement unitaires (mélange d'eaux de pluie et d'eaux usées).

Cette gestion soulève actuellement de nombreuses questions à l'échelle de l'Union Européenne, l'intérêt principal du projet est de démontrer qu'une partie du problème peut être résolue à moindre coût par une optimisation de l'usage des structures existantes, permettant ainsi de concentrer les moyens financiers pour investir dans de nouveaux moyens de traitements là où les solutions d'optimisation ne peuvent être mises en œuvre.

Cette nouvelle stratégie de gestion a été appliquée pour la première fois par la Communauté Urbaine du Grand Nancy sur le bassin versant de Boudonville, et plus particulièrement pour optimiser la gestion d'un bassin de rétention : le bassin de Gentilly.

#### NANCIE

149, rue Gabriel Péri  
54515 VANDOEUVRE LES NANCY CEDEX  
Tél. : 03 83 15 87 87 - Fax : 03 83 15 87 99  
Web : [www.nancie.asso.fr](http://www.nancie.asso.fr)

# VIE DES SOCIÉTÉS

## SOCIÉTÉ DES EAUX DE MARSEILLE :

### UN HOMMAGE À JEAN BOITEAU

La disparition prématurée de Jean BOITEAU a surpris et navrée l'ensemble du personnel de la Société des Eaux de Marseille mais aussi tous ceux qui le connaissent.

Le Groupe a consacré son carnet n° 4 à la mémoire de ce polytechnicien, ancien élève de l'ENGREF, dont l'intelligence séduisait ceux qui le rencontraient.

**Société des Eaux de MARSEILLE**  
25, rue Edouard Delanglade  
13254 MARSEILLE CEDEX 06  
Tél. : 04 91 57 60 60 - Fax : 04 91 57 61 99  
Web : [www.eaudemarseille.fr](http://www.eaudemarseille.fr)

## ONDEO

### L'EAU EN QUESTION

Filiale de ONDEO, le pôle "Eau" de Suez, Lyonnaise des Eaux vient de réaliser une brochure : "L'eau en question, la parole est aux consommateurs".

Il s'agit de rendre compte de l'importance du travail accompli par les "comités de consommateurs" réunis dans toute la France avec l'appui du sociologue Bertrand Giraud.

Cette synthèse des libres expressions émises par les consommateurs est révélatrice de leurs attentes en matière de qualité de l'eau, de tarification et de citoyenneté.

En la rendant publique, ONDEO s'engage à progresser dans les directions qui ont été indiquées.

**LYONNAISE DES EAUX - ONDEO**  
18, square Edouard VII 75016 Paris Cedex 9  
Tél. : 01 58 18 40 00  
Fax : 01 58 18 44 44  
Web : <http://www.ondeo.fr/>

## ENDRESS + HAUSER

### TOUTE L'INSTRUMENTATION SUR L'EAU

Avec l'entrée en vigueur en 2003 de la directive 98-93 CE relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, de nouveaux paramètres seront à contrôler. En réponse à ces changements, ENDRESS + HAUSER a étendu sa gamme d'analyseurs Stamolys pour les mesures d'ammonium, de phosphates, de nitrates, d'aluminium, de calcium, de fer, de manganèse, de cuivre, de dureté, de chrome et de sulfites.

La nouvelle directive faisant état d'une obligation de suivi de la qualité, tous ces analyseurs fournissent des mesures fiables et précises permettant de satisfaire ses exigences. Les échantillons sont prélevés à l'aide de tubes à large diamètre rendant superflue une ultrafiltration coûteuse.

**ENDRESS + HAUSER**  
3, rue du Rhin - 68331 HUNINGUE CEDEX  
Tél. : 03 89 69 67 68  
Web : [www.fr.endress.com](http://www.fr.endress.com)

## MERCK EUROLAB

### UN CATALOGUE SPÉCIFIQUE ENVIRONNEMENT

Pour la première fois Merck Eurolab met à la disposition des professionnels un catalogue regroupant l'ensemble de son offre environnement.

Ainsi, en consultant ses rubriques, on retrouve en plus de la totalité des solutions HACH et MERCK Environnement, une offre complète permettant de répondre aux besoins d'analyses.

Grâce à l'étendue de cette offre, il est possible de constituer votre laboratoire Environnement "clé en main", de l'équipement au service associé comme, par exemple, la reprise des tubes DCO.

**MERCK EUROLAB**  
201, rue Carnot - Bât. B - 94126 Fontenay sous Bois  
Tél. : 01 43 94 54 00  
Fax : 01.45.14.33.33  
Web : <http://w3.polylabo.com/melfr>

# AUTOUR DU MONDE

## UNE FONDATION DE L'EAU À DOUALA

Les problèmes de l'eau sont complexes, mais l'expertise existe ; il faut la mobiliser, lui donner un cadre propice et des moyens pour s'exprimer. C'est ce que se propose de faire La Fondation de l'Eau au Cameroun... et en Afrique.

Elle a pour vocation d'être :

- Un cadre de réflexion et de concertation sur les problèmes de l'Eau à l'échelle locale, nationale et planétaire.
- Un outil d'information et d'éducation au service des collectivités publiques, des communautés et des populations.

- Un instrument de lutte contre le sous-développement et la pauvreté.
- Un maillon d'un vaste réseau de coopération et de solidarité.

M. Clément OBOUH FEGUE en assure la présidence.

**FONDATION DE L'EAU**  
BP 4511 - DOUALA  
Tél. : 237 42 87 14/92 07 77  
Fax : 237 42 87 14  
E-mail : [fond-eau-com-@yahoo.fr](mailto:fond-eau-com-@yahoo.fr)



## PROMOUVOIR LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU EN EUROPE

La nouvelle Directive Cadre sur l'Eau (DCE) de l'Union Européenne représente un défi pour tous : elle définit les bases d'une utilisation durable des ressources en eau et aura des conséquences majeures sur la gestion future de ces ressources et des écosystèmes aquatiques en Europe. Un des piliers de la DCE est le développement de plans de gestion intégrée au niveau des bassins hydrographiques. Ces plans de gestion permettront d'atteindre les objectifs environnementaux de bon état des eaux de la Communauté d'ici à 2015.

Le WWF a édité un document (éléments pratiques pour la mise en œuvre de la Directive Cadre Communautaire dans le domaine de l'eau) qui est l'aboutissement de trois séminaires participatifs, ouverts et transparents (cycle de séminaires sur l'eau organisés en 2000-2001 par le WWF Programme Européen Eaux Douces avec le support de la Commission Européenne) ayant rassemblé plusieurs centaines d'acteurs de l'eau afin de discuter des approches et des outils de mise en œuvre de la DCE.

Cinq principes fondamentaux doivent être systématiquement considérés au cours des étapes du processus de planification, par exemple définir les districts hydrographiques, identifier les problèmes majeurs de gestion de l'eau, proposer des mesures permettant d'atteindre les objectifs environnementaux de la DCE à moindre coût.

① L'intégration entre organisations, secteurs économiques et disciplines impliqués dans le domaine de l'eau est nécessaire pour assurer un processus de planification efficace et à moindre coût.

- ② Le bassin hydrographique est l'échelle spatiale de base du processus de planification de la gestion des ressources en eau.
- ③ Le calendrier de mise en œuvre est un facteur crucial de succès. Les échéances définies pour atteindre les objectifs de la DCE représentent de nombreux défis.
- ④ L'information, la consultation et la participation du public et des acteurs sont des éléments clés d'une planification réussie.
- ⑤ La capacité des différents acteurs à mettre en œuvre la DCE doit être maximisée. Développer cette capacité, au départ par des actions d'information ciblées, est nécessaire pour les planificateurs et experts gouvernementaux, mais également pour les secteurs économiques, autorités locales et ONG.

Mettre en œuvre la DCE restera toujours un défi et une tâche complexe et difficile. Cependant, les initiatives nombreuses démarrées à ce jour par de nombreux pays et acteurs sont prometteuses quand au futur de la gestion des ressources en eau en Europe.

Le texte du document est consultable sur la page [www.panda.org/europe/freshwater/seminars/wfd-guide-fr.html](http://www.panda.org/europe/freshwater/seminars/wfd-guide-fr.html)

### WWF France

188 Rue de la Roquette - 75011 PARIS  
Tél. : 01 55 25 84 67 - Fax : 01 55 25 84 74  
Web : <http://www.wwf.fr/>

## ONEP - MAROC

### LA FORMATION SE PORTE BIEN

L'Office National de l'Eau Potable Marocain, c'est aussi un centre de formation qui, en 2000, a totalisé plus de 22 000 journées stagiaires.

Première clientèle : les agents de l'ONEP, qui ont bénéficié de 523 sessions de formation (traitement des eaux potables, gestion administrative et financière, informatique, technique de communication, démarche qualité), tant sur site que sur unité mobile.

Mais l'ONEP est aussi ouvert aux organismes nationaux oeuvrant dans le domaine de l'eau potable (régies de distribution d'eau, offices régionaux de mise en valeur agricole) qui peuvent suivre soit des formations catalogue ou bien à la carte.

Dans le cadre de sa coopération avec des organismes internationaux, l'ONEP a aussi accueilli des stagiaires d'autres pays d'Afrique et d'Amérique Latine.

Mais la formation serait incomplète sans la documentation. C'est ainsi que le Centre d'Information et de Documentation sur l'Eau de l'ONEP (CIDE) a connu en 2000 une phase d'alimentation de sa base de données. Une note de procédure a été diffusée par la Direction Formation à l'ensemble des entités de l'ONEP afin de collecter les rapports et les études de l'Office pour l'alimentation de la base de données de CIDE.

### OFFICE NATIONAL DE L'EAU POTABLE

6 bis, rue Patrice Lumumba - BP Rabat-Chellah  
10002 - RABAT - MAROC  
Tél. : 03 772 12 81/84 - Fax : 03 773 13 55  
E-mail : [onepbo@mtds.com](mailto:onepbo@mtds.com)

## LA GESTION INTEGRÉE DE L'EAU EN HAÏTI

26, 27, 28 JUIN 2002 - PORT-AU-PRINCE

A la deuxième conférence des Nations-Unies sur l'environnement tenue à Rio en 1992, la nécessité d'une gestion globale de l'eau douce en tant que ressource limitée et vulnérable ainsi que l'intégration des plans et des programmes sectoriels relatifs à l'eau dans le cadre des politiques économiques et sociales nationales, sont considérées comme absolument indispensables à toute action dans les décennies à venir.

En Haïti, la Région Métropolitaine de Port-au-Prince (RMPP), principal centre urbain du pays, par son importance en terme de concentration de la population et des services urbains connaît de graves problèmes dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. En effet, l'espace urbain de Port-au-Prince, caractérisé par une expansion extrêmement rapide, semble confronter de plus en plus dans une situation de pénurie d'eau potable. Avec une disponibilité de 23,7 millions de m<sup>3</sup> d'eau par an, Port-au-Prince ne fournit que 11.85 m<sup>3</sup>/an à chacun de ses 2 000 000 habitants. Or, les experts avancent qu'une alimentation en eau assurant une disponibilité par habitant inférieure à 1700 m<sup>3</sup>/an pose des problèmes de développement et qu'une dotation minimale en dessous de 1000 m<sup>3</sup>/an entraîne des pénuries, qui deviennent très graves en dessous de 500 m<sup>3</sup>/an; même selon l'hypothèse moyenne, une trentaine de pays dont Haïti souffriront de pénurie absolue d'ici 2025. D'une façon générale, les difficultés du secteur de l'eau peuvent conduire à des situations conflictuelles entre des utilisateurs concurrents, et surtout lorsque viennent s'y ajouter d'autres facteurs de tension politique et culturelle.

L'Université Quisqueya et ses principaux partenaires dans le domaine de l'eau et de l'environnement, ont donc décidé d'organiser un colloque International sur la Gestion Intégrée de l'Eau en Haïti. Ce colloque, qui bénéficie déjà du support financier de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et du Programme Hydrologique International de l'UNESCO (PHI), sera organisé du 26 au 28 juin 2002 à Port-au-Prince par :

- l'Université Quisqueya (Haïti),
- la Faculté Agronomique des Sciences Universitaire de Gembloux (Belgique),
- l'Université de Montréal (Canada).

**Université Quisqueya - Bureau du Recteur**  
Boîte Postale 796 - Port-au-Prince - Haïti  
Tél. : (509) 221-4516 - Fax : (509) 221-6809  
E-mail : recteur.uniq@acn2.net

## II<sup>È</sup> CONGRÈS DE L'UADE

12 - 16 FÉVRIER 2002 - LIBREVILLE (GABON)

L'Union Africaine des Distributeurs d'Eau organisera son prochain congrès à Libreville, du 12 au 16 février prochains, à l'initiative de la SEEG (Société d'Energie et d'Eau du Gabon), sous l'intitulé "Eau et environnement, leviers stratégiques de lutte contre la pauvreté".

A côté des 13 sessions techniques, se déroulera une exposition internationale de fabricants et fournisseurs de matériels hydrauliques.

**UADE**  
01 BP 1843 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire  
Tél. : (225) 21 24 04 96 - Fax : (225) 21 24 61 57  
E-mail : uadewup@africaonline.co.ci

## BEI

### ● APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DU GRAND ALGER ET DE LA KABYLIE

La Banque Européenne d'Investissement (BEI) accorde un prêt de 225 millions d'euros pour la construction d'une conduite d'eau approvisionnant en eau potable le Grand Alger et plusieurs agglomérations de la région de la Kabylie, en Algérie.

Le prêt BEI est accordé à la Banque Algérienne de Développement, qui le mettra à la disposition de l'Agence Nationale des Barrages (ANB), du Ministère des Ressources en Eau. L'ANB est actuellement l'instrument de mise en œuvre de la politique de mobilisation des ressources en eau superficielle en Algérie. Elle reprendra graduellement la responsabilité pour la construction et la gestion de tous les grands transferts d'eau.

Le projet est un des plus grands dans l'approvisionnement en eau potable dans le bassin méditerranéen. Il est le maillon indispensable pour assurer la liaison entre le réservoir du barrage de Taksebt, un projet déjà financé par la BEI avec un total de 83 millions d'euros en 1992 et 1998, et la ville d'Alger. Il concerne la construction de la conduite principale d'eau potable à partir du barrage de Taksebt jusqu'à la station de traitement de Boudouaou d'une longueur d'environ 83 Km, comprenant 4 tunnels de 12 Km au total. Le projet comprend également les ouvrages de traitement et de pompage et les réservoirs d'eau nécessaires. La réalisation des travaux s'étale sur la période 2002-2006.

Le projet identifié et défini dans le cadre d'une étude financée au titre du mécanisme d'aide non remboursable du METAP(2), est essentiel pour l'approvisionnement en eau potable de plus de 4 millions d'habitants.

### ● 60 M€ EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT EN TURQUIE

La BEI va prêter 60 millions d'euros à l'appui de projets visant à protéger l'environnement à Mersin, sur la Côte Sud-Est de la Turquie, au bord de la Méditerranée.

Le projet, qui permettra de doter la ville de Mersin de sa première station de traitement des eaux usées, comprend la construction d'une station pour le traitement biologique complet des eaux usées, de stations de pompage des eaux vers la conduite d'évacuation et d'un émissaire d'évacuation en haute mer. Il favorisera la protection de l'environnement en Méditerranée et améliorera la qualité de la vie dans l'agglomération urbaine de Mersin, qui connaît une expansion rapide et compte actuellement 700 000 habitants environ. La population devrait atteindre quelque 1,8 million d'habitants à l'horizon retenu pour la planification du projet, c'est-à-dire d'ici 2025.

**BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT**  
100, boulevard Konrad Adenauer L - 2950  
Luxembourg  
Tél. : +352 43 79 1 Fax : +352 43 77 04  
Web : www.bei.org

## CEFOC

### LES FORMATIONS 2001-2002 SONT LANCÉES

Le Centre de Formation Continue (CEFOC) de l'Ecole Inter-Etats d'Ingénieurs de l'Équipement Rural (EIER) de Ouagadougou réunit 14 états de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Chaque année, il propose des formations dans le domaine de l'assainissement et de la distribution d'eau, mais aussi la gestion des contrats, l'irrigation et la gestion intégrée. L'ensemble des formations est consultable sur le site : [www.eier.org/cefoc](http://www.eier.org/cefoc)

**CEFOC - EIER/ETSHER**  
01 BP 594 OUAGADOUGOU 01  
Tél. : (226) 31 92 18/25/03/04 - Fax : 1 92 26/31 92 34  
E-mail : [cefoc@etsher.org](mailto:cefoc@etsher.org)  
Web : [www.eier.org/cefoc](http://www.eier.org/cefoc)

## COMMISSION EUROPÉENNE

### GESTION DES RISQUES EN MÉDITERRANÉE

Une aide de 250.000 euros approuvée par la Commission Européenne le 24 octobre permettra d'organiser sept ateliers scientifiques sur la gestion des risques dans la région méditerranéenne dans le cadre du programme INCO (Coopération Internationale), qui fait partie du 5e Programme-Cadre de Recherche et Développement de l'UE. Quatre domaines de coopération ont été identifiés : la sécurité environnementale; le risque sismique; la protection du patrimoine culturel dans les zones à risque; et l'harmonisation de la terminologie en science du risque.

**COMMISSION EUROPEENNE**  
200 rue de la Loi  
B-1049 Bruxelles  
Tél. : 00/32/2 299 11 11  
Web : <http://europa.eu.int/comm/>

# LIBRAIRIE

## BRGM

### POLLUTION ACCIDENTELLES ROUTIÈRES ET AUTOROUTIÈRES

Après une présentation de notions générales sur les eaux souterraines et leur vulnérabilité aux pollutions ainsi que des caractéristiques physiques, de la toxicité et du comportement dans le sol des produits transportés par route, l'ouvrage aborde les moyens de prévention sur la chaussée et hors de son emprise, et les méthodes d'intervention et de décontamination des sols et des eaux souterraines à mettre en œuvre à la suite de pollution accidentelle.

### PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU SOUTERRAINE POUR LA CONSOMMATION HUMAINE



Environ 3.5 milliards de mètres cubes d'eau destinée à la consommation humaine sont prélevés chaque année au moyen de 40 000 puits, forages ou captages de source. Or, les eaux souterraines ne sont pas toujours naturellement protégées, vis-à-vis des pollutions de surface liées aux activités humaines.

C'est pourquoi il est essentiel de bien protéger les captages publics contre ces agressions en établissant, comme

la loi l'exige, des périmètres de protection assurant à la fois une protection durable de la qualité de la ressource et des servitudes acceptables au plan économique.

Cet ouvrage a plusieurs objectifs :

- Informer les élus, les ingénieurs des services techniques des collectivités et de l'administration sur les notions d'hydrogéologie, les risques de contamination des eaux souterraines et sur le contenu des études à remettre à l'hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique ;
- Fournir une méthodologie aux ingénieurs d'étude et aux hydrogéologues agréés concernant les critères à prendre en compte pour le dimensionnement des périmètres et la nature des études préalables nécessaires pour acquérir les données essentielles ;
- Donner une revue, mise à jour, de la réglementation nationale et internationale en matière de protection des captages publics d'eau souterraine destinée à la consommation humaine.

**Edition BRGM**  
3, avenue Claude Guillemin – 45060 Orléans Cedex 2  
Tél. : 02 38 64 37 37  
Fax : 02 38 64 35 78  
Web : <http://www.brgm.fr>

## L'EAU, LA VIE, LA PAIX

Préfacé par Mr Boutros Boutros Ghali, ce livre d'art des "paroles d'eau" est une invitation à découvrir l'élément source de vie sous de multiples visages et à s'émerveiller de la beauté et de la richesse des formes de "la nature en toute simplicité et toute réalité"... Mais quel chef d'œuvre du cosmos ! Un beau cadeau à s'offrir et à offrir.

Cueillette d'un chant de couleurs et d'architectures éphémères, fragiles et sensibles, ces 150 photographies universelles, saisies dans l'instant au fil des randonnées de l'auteur-photographe-poète, composent une suite évolutive pour contempler et voyager avec le mouvement de la vie, pour s'aventurer, découvrir et aimer ... nuages, glaces, givres, gouttes, rosées, lacs, cascades ...

Pour son oeuvre photographique, Marie Robert, qui exposera du 18 février au 1<sup>er</sup> mars 2002 au palais des Nations-Unies de Genève, a reçu 2 Prix Photo Internationaux pour la nature et l'environnement, pour l'eau : Reuter Alpaction en 1994, Ville de Cannes/Universités des Nations-Unies/Réseau Méditerranéen de l'Eau en l'an 2000.

**AMBASSADE INTERCULTURELLE DE L'EAU**  
16, avenue de Lowendal – 75015 Paris  
Tél. : 01 43 06 76 37 - Fax : 01 43 06 76 37  
E-mail : [marieeau@aol.com](mailto:marieeau@aol.com)  
Web : <http://marieeau.multimania.com>

## INRA

### UN DVD SUR LA VIE DES LACS

L'INRA-Audiovisuel vient de réaliser un DVD vidéo, "La vie des lacs", qui constitue une première dans le domaine de l'audiovisuel scientifique. Ce DVD est l'aboutissement de nombreuses années de tournage, en particulier sur le Léman.

Pour profiter pleinement du support DVD, celui-ci a été conçu avec une double approche. Une partie DVD-vidéo, avec 21 films (1h20mn) dont « Le Lac Léman » en plusieurs langues, est lisible aussi bien sur un lecteur de salon que sur un ordinateur. Une partie DVR-ROM (1h) est accessible avec un ordinateur Mac ou PC. C'est également une porte ouverte sur de nombreux sites Web, régulièrement mis à jour.

"La vie des lacs" a été conçue avec la collaboration scientifique de la Station Hydrobiologie Lacustre de l'INRA à Thonon-les-Bains, associée avec l'Université de Savoie (UMR CARRETEL) et le soutien de la Mission Environnement-Société de l'INRA.

**Institut National de la Recherche Agronomique**  
147, rue de l'Université - 75338 Paris Cedex 07  
Tél. : 01 42 75 90 00  
Fax : 01 42 75 91 72

## IFREMER

### TOXINES D'ALGUES DANS L'ALIMENTATION



L'étude des toxines d'algues a pris depuis quelques années une importance considérable, en particulier avec l'augmentation récente du nombre des toxines, des espèces qui les produisent et des zones géographiques touchées. Quel que soit le biotope concerné (dulçaquicole, marin) et malgré la grande diversité structurale des phycotoxines, les difficultés de détection sont les mêmes : tests de dépistage globaux et peu sensibles ou, à l'inverse,

sensibles et trop spécifiques, petit nombre d'étalons disponibles. Par ailleurs, les données épidémiologiques sont peu nombreuses et liées à la mise en place récente de contrôles régionaux et nationaux. Les modes d'action sont assez bien connus pour les composés les plus fréquemment rencontrés mais peu prospectés au niveau des effets chroniques. Tandis que l'on note une grande similitude des phénomènes régulateurs de la toxinogénèse il apparaît que les processus de contamination des chaînes alimentaires sont étroitement dépendants de la sensibilité des organismes qui les constituent ainsi que de l'habitat (benthique ou pélagique). Les lacunes mises en évidence dans l'ensemble des connaissances disponibles à ce jour confirment la nécessité d'améliorer les outils d'aide à la prévision du risque sanitaire.

**Editons Ifremer**  
BP 70 - 29280 Plouzané  
Tél. : 33 (0) 2 98 22 40 13  
Fax : 33 (0) 2 98 22 45 86  
E-mail : [editions@ifremer.fr](mailto:editions@ifremer.fr)

## EPTB

### ACTES DU SÉMINAIRE SUR LES OBSERVATOIRES DE L'EAU

Les 24 et 25 février 2000, en partenariat avec l'Office International de l'Eau et l'Université de Limoges, l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux du Bassin (EPTB) a organisé un séminaire à destination des élus et techniciens, sur les observatoires de l'eau mis en place à l'échelle des bassins versants.

L'objectif était de caractériser, à travers des présentations et des débats, les problèmes concrets de la collecte et de la gestion opérationnelle de la donnée et de définir les outils nécessaires pour garantir des décisions éclairées.

Le recueil des interventions est désormais disponible.

**EPTB**  
Avenue Guillemin - BP 6125 - 45061 Orléans cedex 2  
Tél. : 02 38 64 38 38 - Fax : 02 38 64 35 35  
E-mail : [info@eptb.asso.fr](mailto:info@eptb.asso.fr) - Web : [www.eptb.asso.fr](http://www.eptb.asso.fr)

## ENPC

### L'HYDRAULIQUE DANS LES CIVILISATIONS ANCIENNES

Les premiers bateaux à voile, les premiers égouts, les premières adductions d'eau, les grands aqueducs romains, les grands canaux de navigation et les ports de l'antiquité, la conquête des eaux souterraines, les premiers moulins à eau, et les premiers moulins à vent.

Ce sont quelques-unes des histoires qui sont relatées dans ce livre, qui fourmille d'informations sur les techniques hydrauliques de l'Antiquité et du Moyen Age.

**PRESSES DE L'ENPC**  
28, rue des Saints-Pères - 75343 Paris Cedex 07  
Tél. : 01 44 58 27 40 - Fax : 01 44 58 27 44  
Web : <http://www.enpc.fr/>

## LE BASSIN LERMA CHAPALA

### ÉVALUATION ET MANAGEMENT

La gestion des bassins versants est l'une des tâches les plus complexes dévolues aux scientifiques, administrateurs et usagers, surtout ces dernières années avec la diminution de la ressource en eau disponible et l'explosion des conflits d'usage.

Cet ouvrage répond à un besoin d'informations sur la gestion du plus grand bassin versant du Mexique : le Lerma-Chapala.

Il insiste aussi sur la baisse du niveau du lac Chapala, le plus grand du Mexique, qui traduit l'urgence nécessaire d'une discussion multidisciplinaire.

**ACADEMIC/PLENUM PRESS**  
Tél. : ++31 786 546 474  
Fax : ++31 786 546 474  
E-mail : [ORDERDEPT@WKAP.NL](mailto:ORDERDEPT@WKAP.NL)

## ENGREF

### ACTEURS ET CIRCUITS FINANCIERS DE L'EAU EN FRANCE

L'ENGREF (Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts) vient de publier un ouvrage qui ne manque pas d'intérêt : "Acteurs et circuits financiers de l'eau en France".

La nouvelle Directive Cadre sur l'eau va induire plus de comparaisons entre les institutions de gestion de l'eau des différents pays membres. Comment présenter le fonctionnement français à nos partenaires ? Quelle est la situation en France en matière de récupération des coûts des services d'eau auprès de l'utilisateur ? Combien paient les agriculteurs ? Qui gère les autorisations préalables ? Qui pilote les réseaux de surveillance ?

L'ouvrage répond à toutes les questions ("Oui fait quoi ?" et "Ca coûte combien ?") dans le domaine de l'eau en France. Les textes fondamentaux sont cités en bas de page.

L'édition bilingue s'est attachée à trouver en anglais des traductions satisfaisantes aux particularités du système français.

#### ECOLE NATIONALE DU GENIE RURAL, DES EAUX ET DES FORETS

Service des publications

19, avenue du Maine - 75732 Paris Cedex 15

Tél. : 33 1 45 49 89 41 - Fax : 33 1 45 49 88 27

Web : [www.engref.fr](http://www.engref.fr)

## LU DANS LA PRESSE

### L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES

#### GUIDE DES NOUVEAUTÉS TECHNIQUES 2002

En présentant plus de 145 nouveautés, ce numéro hors série a pour objet de rassembler, sans prétendre à l'exhaustivité, les nouveaux matériels, produits, procédés, savoir-faire développés récemment dans le domaine de l'eau, de la lutte contre les pollutions de toutes natures. Il a pour vocation d'attirer l'attention des utilisateurs potentiels sur une technique nouvelle, pour son côté innovant, son aspect "valeur sûre", ou bien encore parce qu'elle présente un intérêt particulier pour son ingéniosité, son efficacité ou son rapport qualité-prix.

Où elles soient présentées sous la forme de notices techniques d'une page entière, de modules explicatifs détaillés ou de résumés plus succincts, toutes présentent un intérêt particulier.

Enfin, un répertoire des marques placé à la fin de ce numéro permettra à chacun de trouver facilement et rapidement le fabricant ou le fournisseur du produit qui l'intéresse.

#### L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES

30, rue René Boulanger - 75010 Paris

Tél. : 01 44 84 78 78 - Fax : 01 42 40 26 46

E-mail : [info@editions-johanet.com](mailto:info@editions-johanet.com)

Web : [www.editions.johanet.com](http://www.editions.johanet.com)

## ECOFLASH

### ENVIRONNEMENT

#### ET LE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

ECOFLASH est un bulletin d'informations financé par l'Agence Allemande d'Aide au Développement (GTZ). Il est édité par le Réseau pour l'Environnement et le Développement Durable en Afrique (REDDA).

Il s'adresse aux experts de l'environnement, aux chercheurs et à tout public soucieux de préserver les ressources naturelles du continent africain.

Biodiversité, forêt, protection de l'environnement, gestion des eaux sont régulièrement abordés dans la revue.

#### REDDA - BAD

24 BP 95 Abidjan 24 - Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 20 20 54 19 - Fax : (225) 20 20 59 22

E-mail : [nesda@nesda.org](mailto:nesda@nesda.org) - Web : [www.nesda.org](http://www.nesda.org)

### UADE INFORMATIONS

#### BILAN DE LA CONFÉRENCE DE KAMPALA

Le n° 68 de la revue de l'Union Africaine des Distributeurs d'Eau se fait l'écho des intenses échanges qui ont eu lieu à Kampala, lors de la conférence sur la réforme du secteur de l'eau et de l'assainissement en Afrique.

Cette deuxième conférence, après celle de Johannesburg, (Afrique du Sud) en Juillet 1996, a rassemblé près de 300 participants de 38 pays africains, ainsi que des experts, des personnes ressources et des praticiens d'autres régions du monde. Aussi, peut-elle être considérée comme un événement majeur. Le thème général de la conférence explique sûrement la présence des Ministres de l'Hydraulique de plusieurs pays africains (Lesotho, Ethiopie, Namibie, Ouganda), qui dans leurs différentes adresses, ont appelé à une plus forte mobilisation et à l'esprit de coopération des africains entre eux, et avec les bailleurs de fonds internationaux.

M. D. MWANZA, Directeur du WUP a abondé dans le même sens. Il a étayé son discours de chiffres, qui interpellent chacun de nous. D'ici à l'an 2020, le nombre de personnes non desservies risque de passer du simple au double, c'est-à-dire de 200 millions à 400 millions, si évidemment, rien n'est fait dès maintenant. Pour relever le défi de répondre aux besoins d'approvisionnement en eau et d'assainissement des populations non desservies, des pauvres et des personnes vulnérables, un important investissement en terme d'équipement et de réforme de la gestion du secteur dans ses composantes non performantes, s'impose. Les africains en ont pleinement conscience qui, à travers leurs gouvernants, ont déjà entrepris des réformes en vue de remédier aux problèmes que connaissent leurs différentes structures de distribution d'eau et d'assainissement. C'est le cas au Sénégal, Niger, Mali, Gabon, Ghana, Tanzanie, etc. C'est pourquoi les travaux en commission furent longs, difficiles mais finalement constructifs. Au terme de ces travaux s'en est suivie une déclaration dite "Déclaration de Kampala", fruit de débats entre intellectuels et professionnels. L'UADE et le WUP, à travers leurs animateurs, ont également aidé à répertorier les défis et les enjeux principaux, dans le contexte de la Vision Africaine de l'Eau à l'Horizon 2025

#### UADE

01 BP 1843 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 21 24 04 96 - Fax : (225) 21 24 61 57

E-mail : [uadewup@africaonline.co.ci](mailto:uadewup@africaonline.co.ci)

# RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN



## MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ASSOCIÉ RIOB / GWP

Le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) et le "Global Water Partnership" (GWP) ont élaboré un "Programme Associé" (AP) pour la création et le développement d'organismes de bassin.

Ce "Programme Associé" doit contribuer à l'objectif de "Gestion intégrée des ressources en eau", dont le GWP assure la promotion dans toutes les régions du monde en s'appuyant notamment sur le réseau de ses "Comités Régionaux d'Appui Technique" (RTAC).

Le "Programme Associé" (RIOB/GWP) vise quatre grands objectifs :

- ① des jumelages entre les organismes de bassin existants et ceux en cours de création,
- ② la mobilisation au sein des organismes de bassin de leurs capacités d'expertise professionnelle, notamment pour le soutien à la conduite de réformes institutionnelles, pour le lancement de projets pilotes ou la création de systèmes d'information ou de monitoring,
- ③ la synthèse des connaissances et des savoir-faire disponibles sur la gestion des bassins versants et la formation aux meilleures pratiques,
- ④ la mise en réseau des systèmes d'information et de documentation sur l'eau - "AQUADOC-INTERNATIONAL".

Toutes les informations complémentaires sont sur le site Internet du RIOB à l'adresse :

<http://www.oieau.org/riob>

Le "Programme Associé", au niveau global, est piloté par un Comité de coordination, composé de représentants du RIOB et des Réseaux Régionaux d'organismes de Bassin (RELOB + CEENBO), ainsi que du GWP et de ses "Technical Advisory Council" régionaux.

Par grandes régions, il est convenu d'un pilotage spécifique, assuré conjointement, en particulier, par le Réseau Latino Américain des Organismes de Bassin (RELOB) ou le Réseau des Organismes de Bassin d'Europe Centrale et Orientale (CEENBO) et les RTAC du GWP correspondants.

Sur le plan technique, un appui sera fourni par les Secrétariats Techniques Permanents du RIOB à Paris et du RELOB au Mexique (pour l'Amérique Latine) et sur le Secrétariat du GWP à Stockholm.

Le Réseau Brésilien des Organismes de Bassin (REBOB) jouera un rôle particulier d'animation et d'appui aux membres brésiliens.

Il importe aujourd'hui que tous les organismes intéressés par la gestion intégrée des ressources en eau par bassin se mobilisent pour proposer leurs projets lorsqu'ils correspondent aux quatre objectifs du "Programme Associé".

L'objectif est de pouvoir examiner les propositions lors du prochain Bureau de Liaison du RIOB, qui se tiendra fin Février 2002 à Séville (Espagne), afin de pouvoir présenter un programme opérationnel à l'approbation de l'Assemblée Générale du RIOB des 28-30 mai 2002 à Québec (Province de Québec - Canada).

Il est bien préciser :

- que le "Programme Associé" ne dispose pas en tant que tel de crédits, mais que l'inscription de vos projets à ce programme doit permettre de faciliter les demandes de financements éventuels auprès des organisations de coopération bi et multilatérales intéressées,
- que le "Programme Associé" est sélectif en ce sens qu'il ne vise pas à traiter de tous les multiples aspects de la gestion des ressources en eau, mais seulement de l'organisation des bassins et en se limitant aux seuls projets qui relèvent de ses quatre objectifs rappelés ci-dessus.

Il peut donc y avoir beaucoup d'autres façons d'aborder efficacement la gestion de l'eau, mais les projets correspondants relèveraient alors, le cas échéant, d'autres programmes de coopération, éventuellement aussi soutenus d'ailleurs par le GWP.

En particulier, les projets de recherche sur les bassins ou d'éducation populaire à l'environnement ne seront éligibles que s'ils entrent dans des projets ou programmes d'actions plus globaux, dont ils ne seraient qu'une des composantes.

Le "Programme Associé" est également très ouvert et, même s'il s'adresse en premier lieu aux organismes-membres ou observateurs du RIOB, du RELOB ou du CEENBO, tout autre organisation peut présenter des projets, dès lors qu'ils correspondent à nos quatre objectifs ... en souhaitant bien sûr qu'elle envisage d'adhérer à nos réseaux dans le cadre très libéral défini par nos nouveaux statuts.

Bien entendu, il n'y a pas de modèles types de projets à promouvoir, mais, au contraire, le "Programme Associé" vise à valoriser toutes les initiatives adaptées à la grande diversité des situations locales, nationales ou régionales, observées très concrètement sur le terrain.

Il peut aussi n'être possible, dans un premier temps, que d'identifier les organismes potentiellement porteurs de projets et de définir uniquement les axes de leurs futurs programmes d'actions : il faut garder en mémoire que le "Programme Associé" est a priori triennal et que les actions concrètes pourront être précisées progressivement.

Il est demandé d'adresser les propositions, à quelques degrés de définitions qu'elles soient, avant le **31 JANVIER 2002**, au Secrétariat Technique Permanent du RIOB :

21, rue de Madrid - 75008 PARIS (France)  
Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45

Il est recommandé que les projets ou programmes d'actions ne soient pas trop ponctuels, mais qu'au contraire, ils aient une forte visibilité et se situent dans une perspective pluriannuelle, tout en concourant à une forte intégration régionale pour laquelle ils pourraient jouer un rôle exemplaire et de mobilisation.

Tous les membres du Bureau de Liaison du RIOB comptent sur une forte mobilisation du RIOB pour assurer la réussite du programme Associé et une meilleure gestion des ressources en eau dans le monde.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2002 - QUÉBEC - 28 / 30 MAI 2002

## PROGRAMME PRÉLIMINAIRE

### LUNDI 27 MAI 2002

Après midi et soirée : Arrivée des participants  
à l'aéroport de la Ville de Québec  
Transfert à l'hôtel

18h00 – 20h00 : **Réunion du Bureau de Liaison**  
20h00 : BUFFET DE BIENVENUE

### MARDI 28 MAI 2002 – I<sup>ère</sup> JOURNÉE

8h30 : **Cérémonie d'ouverture**

- Accueil officiel par les Autorités québécoises
- Discours du ministre de l'Environnement (à confirmer) du Gouvernement du Québec
- Transfert de la présidence du RIOB de T. WALCZYKIEWICZ à JM. LATULIPPE
- Présentation de la politique de l'eau au Québec par Mr JM. LATULIPPE
- Table ronde : actualités de la politique de l'eau dans les pays organisateurs des précédentes Assemblées Générales (Brésil, Espagne, France, Mexique, Pologne).

10h30 : PAUSE

11h00 : **Assemblée Générale Ordinaire (I<sup>ère</sup> session)**

- Bilan d'activités 2000-2002
- Comptes 2001 et budget prévisionnel 2002
- Candidatures pour le nouveau Bureau de liaison
- Candidatures des Pays pour l'organisation de la prochaine Assemblée Générale en 2004
- Calendrier des réunions du Bureau de liaison en 2002 et 2003 (dont une réunion durant le 3<sup>ème</sup> WWF au Japon en Mars 2003)  
Coordination avec les réunions des RTAC de GWP, du RELOB et du CEENBO.
- Conférences internationales à venir :  
Megève - France : Septembre 2002 et  
Madrid - Espagne : Novembre 2002
- Modalités de participation du RIOB au III<sup>ème</sup> World Water Forum -  
6-23 Mai 2003 - JAPON et au virtual water forum (call for water voice messenger)
- Eventuelle participation à la Conférence des Nations-Unies de Johannesburg - Déc. 2002

12h30 : PAUSE DÉJEUNER (Buffet)

14h00 : **I<sup>er</sup> Atelier thématique** : "Les relations entre les organismes de bassin et les administrations" - Président : T. WALCZYKIEWICZ (Pologne)

16h00 : PAUSE

16h15 : **II<sup>ème</sup> Atelier thématique** : "La prévention et la gestion des risques naturels et des pollutions accidentelles" - Président : R. GARRIDO (Brésil)

18h15 : FIN DES TRAVAUX

18h30 : **Réunion du Bureau de Liaison (Suite)**

20h00 : DÎNER OFFICIEL

### MERCREDI 29 MAI 2002 – II<sup>ème</sup> JOURNÉE

8h30 : **Réunion des Réseaux Régionaux**  
RELOB - CEENBO - PROJETS AFRIQUE / ASIE / MÉDITERRANÉE

10h30 : PAUSE

10h45 : **Assemblée Générale Ordinaire (2<sup>ème</sup> session)**  
**Programme associé - RIOB/GWP**

- Bilan d'activités 2000-2002
- Renforcement des réseaux régionaux
- Actions prioritaires d'animation
- Appel aux initiatives locales /  
Foire aux projets
- Modalités financières -  
démarches à poursuivre

12h00 : PAUSE DÉJEUNER (Buffet rapide)

13h00 : **Départ pour la visite technique**

- Croisière sur le fleuve Saint-Laurent :  
Québec, Grondines, île d'Orléans, etc.
- Personnes ressources sur le bateau :  
comités ZIP, comité de bassin, ...
- Vidéo sur le fleuve... (à compléter)

19h00 : DÎNER QUÉBÉCOIS : SOUPER CROISIÈRE  
(Baie de Beauport)

22h00 : RETOUR À L'HÔTEL

### JEUDI 30 MAI 2002

8h30 : **III<sup>ème</sup> Atelier thématique** : "La gestion et la protection des eaux souterraines et des zones humides" - Président : JM. ARAGONEZ BELTRAN (Espagne)

10h30 : PAUSE

10h45 : **Assemblée Générale Ordinaire (3<sup>ème</sup> session)**

- Élection des nouveaux membres du Bureau de Liaison
- Choix du Pays organisateur de la 6<sup>ème</sup> Assemblée Générale du RIOB en 2004
- Orientations nouvelles pour le Programme Associé RIOB/GWP
- Approbation du programme d'actions prioritaires 2002-2004
- Budget prévisionnel 2003
- Conclusions des réunions des Réseaux Régionaux : RELOB, CEENBO, Afrique / Asie / Méditerranée

13h15 : PAUSE DÉJEUNER- (Buffet)

14h30 : Présentation des ÉTUDES RÉALISÉES en partenariat :

- Fleuves partagés (Académie de l'Eau)  
+ Étude du cas du Saint-Laurent (IJC)
- Aménagement des "Têtes de bassin" /  
Relations amont/aval (Union Européenne)
- Typologie des organismes de bassin  
(Banque Mondiale)

16h30 : PREMIERS DÉPARTS VERS L'AÉROPORT DE QUÉBEC (pour les participants ayant des vols de nuit à partir de Montréal / Toronto ou New-York)

**Secrétariat Technique Permanent du RIOB**

**Office International de l'Eau**

**21, rue de Madrid - 75008 PARIS**

**Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45**

**E-mail : stp-riob@oieau.org - Web : www.oieau.org**

Durant toute l'Assemblée Générale, le Secrétariat International de l'Eau présentera ses projets de "Villages Citoyens" et de "Parlement de l'Eau" pour le III<sup>ème</sup> World Water Forum de Kyoto - Mars 2003

## JUMELAGE ENTRE LA COMPAGNIE NATIONALE "APELE ROMANE" - DIRECTION DES EAUX SOMES-TISA - ROUMANIE ET L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE



La gestion par bassin hydrographique peut être envisagée comme une solution appropriée au développement durable des ressources en eau dans plusieurs pays.

Une solution adaptée pour atteindre ces objectifs est l'établissement d'accords de jumelage bilatéraux entre organismes de bassin valorisant les expériences qui permettent de concilier croissance économique, protection de l'environnement et des ressources en eau et participation de la société civile.

Les actions à entreprendre dans ce cadre sont fondées sur les besoins, les souhaits et les possibilités de chaque organisme de bassin signataire. Les thèmes préférentiels à aborder peuvent être : le développement des capacités humaines, la formation des gestionnaires de l'eau, les aspects légaux, institutionnels, économiques, de planification, de gestion des données, de réseaux de surveillance.

Le RIOB, dont l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Compagnie Nationale 'Apele Romane' sont membres fondateurs, a lancé avec le "Global Water Partnership" (GWP) un "programme associé" pour la gestion des eaux par bassin versant. Ce programme fait suite à la Déclaration d'intention sur l'élaboration d'accords de jumelage entre organismes de bassin signée à la HAYE le 20 mars 2000 lors de la réunion du Forum Mondial de l'Eau.

### Contexte

Dans le cadre du processus d'intégration à l'Union Européenne, la Roumanie s'est engagée à transposer et à mettre en application les directives européennes portant sur la gestion de l'eau. Cela se traduit par la mise en conformité progressive des textes législatifs et réglementaires roumains principalement dans la perspective de la mise en œuvre de la Directive-cadre 60/2000 pour la gestion des ressources en eau.

Par ailleurs, le pays a déjà engagé une profonde réforme du mode de gestion de ses ressources en eau en lançant une politique volontariste de décentralisation et de participation des usagers de l'eau et des élus au processus de prise de décisions, grâce à la mise en place de Comités de Bassin.

Dans ce contexte, il a été souhaité l'établissement d'un accord de jumelage avec une agence de l'eau française, et en particulier avec un sous-bassin présentant des caractéristiques similaires.

### Identification du projet

L'accord est passé entre la Compagnie Nationale "Apele Romane", Direction des Eaux Somes-Tisa, représentée par son Directeur Général, Monsieur Costica Sofronie et le Directeur des Eaux Somes Tisa, Monsieur Ioan Rosu d'une part, et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, représentée par son Directeur Général, Monsieur Jean-Louis BESEME, d'autre part.

Les sujets traités par les experts et les représentants des deux organismes sont notamment les suivants :

- l'aide à la mise en place de programmes d'information et d'éducation,
- l'aide à la mise en place d'un Plan de la gestion des Eaux en conformité avec la Directive Cadre - UE sur le bassin Somes,
- l'organisation et le fonctionnement du Comité de Bassin Somes,
- le perfectionnement du réseau de monitoring intégré des eaux,
- la gestion intégrée des ressources en eau en application des directives européennes,
- la présentation de la démarche du Plan de la Gestion des Eaux et l'aide à sa mise en place,
- l'échange d'expériences dans le domaine de la gestion des crises hydrologiques,
- la collecte et le traitement des eaux usées domestiques,
- la lutte contre la pollution d'origines industrielle et agricole,
- l'application des principes "pollueur-payeur" et "usager-payeur",
- les méthodes de simulation financière,
- l'analyse économique.

La mise en œuvre de cet accord de jumelage incombe aux deux organismes signataires, en fonction de leurs possibilités contributives respectives.

Elle comportera notamment :

- des échanges d'information et de documentation,
- l'accès au site Internet de chaque organisme,
- l'organisation éventuellement de réunions d'information, d'ateliers de travail ou de conférences,
- des échanges entre les acteurs de la gestion de l'eau de chaque bassin (comme élus, usagers, techniciens, fonctionnaires, jeunes, ...).

## COLLOQUE "L'EAU EN MONTAGNE : GESTION INTÉGRÉE DES HAUTS BASSINS VERSANTS" - MÉGÈVE - 5-6 SEPT. 2002

Cette manifestation présentera l'état de la problématique de "l'eau en montagne" et particulièrement la gestion des hauts bassins versants.

Elle se déroulera les 5 et 6 septembre 2002 à Megève, l'un des sites pilotes du projet.

Les ateliers et thèmes proposés sont :

- Protection de la ressource et lutte contre les risques naturels,
- Dégradation des Hauts Bassins, qualité de l'eau et écosystèmes,
- Problèmes spécifiques de la gestion de l'eau en stations touristiques,
- Valorisation touristique de l'eau en montagne : sports d'eau en montagne (rafting, canyoning, ...), parcours de pêche, ...
- Eau et activité pastorale de montagne,

- Approche de la gestion intégrée des hauts bassins versants : modélisation et outils,

### Les partenaires

les Sociétés d'Economie Alpestre des Savoie, le GIE Alpagnes et Forêts, le Conseil Général de Haute-Savoie (cellule de l'eau), les SED Haute-Savoie et SED Pyrénées Atlantique, la Commune de Megève, l'Université de Savoie, le GRAIE (Groupement de recherche sur l'eau), la Région Rhône-Alpes, l'Agence de l'Eau, l'OIEAU (Office International de l'Eau) et le Réseau International des Organismes de Bassin, EDF, ONF, RTM, l'Association Nationale des Elus de la Montagne, le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Environnement, les Réseaux Pastoraux, l'Europe, la FAO ...

## PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU RIOB

|  |  |
|--|--|
| <b>JAN - FEV 2002</b><br>31 - 2                        | <b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE DE CEENBO</b><br>Sinaia (Roumanie)<br>Contact : APELE ROMANE S.A. (à confirmer)   |
| <b>FEVRIER 2002</b><br>25 - 26                         | <b>BUREAU DE LIAISON RIOB</b><br>Séville (Espagne)<br>Contact : José Maria SANTAFE MARTINEZ<br>E-mail : jose.santafe@sgph.mma.es / jsantafe@mma.sdgph.es   |
| <b>MAI 2002</b><br>28 - 30                             | <b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RIOB</b><br>Québec, Province de Québec (Canada)<br>Contact : Françoise MOUGEAT<br>E-mail : francoise.mougeat@menv.gouv.qc.ca   |
| <b>AOÛT 2002</b><br>12 - 16                            | <b>GLOBAL WATER PARTNERSHIP</b><br><b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b><br>Stockholm (Suède)<br>Contact : Mr Khalid MOHTADULLAH<br>E-mail : khalid.mohtadullah@sida.se  |
| <b>SEPTEMBRE 2002</b><br>5 - 7                         | <b>ANNÉE INTERNATIONALE DES MONTAGNES</b><br>Conférence Internationale sur la gestion des hauts bassins<br>Megève (France)<br>Contact : Mr Pierre LACHENAL<br>E-mail : sea74@echoalp.com<br>Christiane RUNEL<br>E-mail : stp.riob@oieau.fr |
| <b>NOVEMBRE 2002</b><br>4 - 8 è                        | <b>CONFÉRENCE INTERNATIONALE</b><br>"Gestion de l'eau par bassin versant"<br>Madrid (Espagne)<br>Contact : Jésus Miguel DE LA FUENTE GONZALEZ<br>E-mail : jmfuente@ciccp.es  |
| <b>JANVIER 2003</b><br>sous réserve<br>de confirmation | <b>BUREAU DE LIAISON RIOB</b><br>La Martinique (France)<br>Contact : Mme Madeleine JOUY DE GRANDMAISON<br>E-mail : martinique.environnement.gouv@wanadoo.fr<br>marie-france.bertome@diren-martinique.fr                                    |
| <b>MARS 2003</b><br>16 - 23                            | <b>FORUM MONDIAL DE L'EAU</b><br>Kyoto (Japon)<br>Contact : Hideaki ODA<br>E-mail : oda@water-forum3.com / office@water-forum3.com   |

## OIEau

### AUX SOURCES DE L'OR BLEU

#### UN PÉRIPLÉ À TRAVERS LES CINQ CONTINENTS SUR LE THÈME DE L'EAU

Peggy FREY, 25 ans, journaliste de presse, et Gwénaëlle BRON, 25 ans, reporter d'images ont décidé de consacrer à l'eau un voyage professionnel autour du monde.

Diplômées de l'École de Journalisme de Strasbourg, le thème de l'environnement les a réunies. Pourquoi l'eau ? Cette décision est le fruit d'intérêts personnels pour le sujet, chacune ayant déjà travaillé sur ce thème : un livre sur la distribution d'eau potable pour Peggy, des reportages humanitaires ainsi que des sujets sur l'environnement à l'Exposition Universelle de Hanovre, pour Gwénaëlle.

"Véritable enjeu pour l'avenir de notre planète, l'eau est vitale et source de toute vie. Bien que les 4/5<sup>ème</sup> de la Terre en soient composés, dans les prochaines décennies, il risque de ne pas y avoir assez d'eau potable pour tous. La gestion de l'eau est un problème crucial. Bien la maîtriser est essentiel. En marge de ce tableau pessimiste, l'eau est aussi synonyme de plaisirs, de joies, de fêtes et de beautés."

Ce sont ces deux aspects contradictoires, positifs et négatifs, qu'elles ont voulu montrer au travers de leurs reportages.

Reportages TV, site Web, dossiers magazines, films institutionnels seront les fruits de cette aventure prévue de janvier 2002 à août 2003.

**L'Office International de l'Eau parraine le projet de ces deux globe-trotters qui sont encore à la recherche de mécènes.**

**Gwénaëlle BRON**

**JOURNALISTE REPORTER IMAGES**

Tél. : 06 61 99 68 28

E-mail : gwenaellebron@ifrance.com

**Peggy FREY**

**JOURNALISTE PRESSE ECRITE WEB**

Tél. : 06 62 69 72 87

E-mail : peggy\_frey@yahoo.fr

# OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

## SEMIDE RÉUNION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE L'EAU EMWIS MADRID, 12-13 NOVEMBRE 2001

Le représentant de la Commission Européenne et les Directeurs Généraux de l'Eau ou leurs représentants de l'Algérie, l'Allemagne, l'Autriche, Chypre, l'Egypte, l'Espagne, la France, Israël, l'Italie, la Jordanie, le Liban, le Luxembourg, Malte, le Maroc, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède, la Tunisie, la Turquie et l'Autorité Palestinienne participants à la réunion du Système Euro-Méditerranéen d'Information sur les savoir-faire dans le Domaine de l'Eau -SEMIDE- de Madrid, 12-13 novembre 2001, ont notamment souligné le caractère prioritaire que revêt l'eau dans la déclaration adoptée à Barcelone en novembre 1995 et que l'eau a été confirmée comme l'un des six secteurs prioritaires de la coopération économique dans la région euro-méditerranéenne lors de la conférence des ministres des affaires étrangères tenue à Stuttgart en avril 1999.

Considérant les déclarations des conférences ministérielles de Marseille en novembre 1996 et de Turin en octobre 1999, soulignant l'importance du SEMIDE en tant qu'instrument stratégique de l'échange d'information en appui du Plan d'Actions prioritaires pour l'eau, et ayant pris connaissance du bilan à mi-parcours de la mise en place du SEMIDE au titre de la première phase (prévue sur la période 1999 - 2002), ainsi que de l'étude de viabilité à moyen et long termes, dans le cadre de la mission qui leur a été confiée par les ministres pour assurer le suivi et l'orientation de la mise en œuvre du Plan d'Actions, sont convenus de ce qui suit :

- 1 Le bilan d'activité de mise en œuvre du SEMIDE, après seulement deux ans (1999 - 2001), est extrêmement positif et montre que cet outil correspond à un besoin réel et à une demande forte de tous les partenaires en conformité avec les décisions arrêtées lors des conférences ministérielles de Marseille en 1996 et Turin en 1999. Les directeurs généraux ou leurs représentants conviennent d'affirmer le caractère durable du SEMIDE qui doit disposer des moyens pour poursuivre son action sur le long terme.
- 2 Ils conviennent d'arrêter d'ores et déjà un nouveau programme quadriennal couvrant la période 2002-2005, prenant sans discontinuité la suite de la première phase et comportant les dispositions ci-après :
  - ➔ **Poursuivre la mise en œuvre opérationnelle et le renforcement des Points Focaux Nationaux, de l'Unité Technique et le développement des nouvelles activités suivantes :**
  - Renforcement des PFN par le biais de support technique, d'assistance à la recherche de financements complémentaires et l'attribution de financements directs pour la mise en œuvre de leur système d'information,

- Animation et exploitation des systèmes d'information pour maintenir et améliorer les services offerts par le SEMIDE en fonction de l'actualité et des avancées technologiques,
  - Extension et développement de nouveaux services sur la base des attentes des utilisateurs et d'une analyse de leur intérêt par rapport aux coûts de mise en œuvre et des ressources disponibles,
  - Renforcement des moyens de promotion du système par l'Unité Technique et les PFN,
  - Développement d'activités thématiques qui donneront lieu à l'organisation de manifestations et de forum électroniques sur la base de synthèses,
  - Diffusion d'informations spécifiques sur le programme MEDA-Eau de l'Union Européenne, afin d'agir comme un système de références et de dialogue entre tous les acteurs concernés du partenariat Euro-méditerranéen, dans un esprit de réseau intranet,
  - Poursuite des contacts établis avec les autres initiatives internationales afin de coordonner, dans la mesure du possible, les activités et le développement d'actions conjointes.
- ➔ **Définir les conditions du financement, actuellement estimé à environ 5,200 M€, de ce programme quadriennal 2002-2005, dans la continuité du dispositif et de la structure tels qu'ils ont été mis en place :**
- Activité de l'UT-SEMIDE, notamment dans ses tâches de coordination régionale, de soutien et d'assistance technique aux PFN et plus généralement aux activités mentionnées ci-dessus,
  - Renforcement du soutien aux pays euro-méditerranéens pour les activités de leur Point Focaux Nationaux.
- ③ Les Directeurs Généraux ou leurs représentants ont proposé le renouvellement des structures de pilotage du SEMIDE pour une période de 4 ans à compter de juillet 2002 :
- ❖ le Comité Directeur sera composé des pays suivants : Algérie, Chypre, Espagne, France, Italie, Jordanie, Malte, Maroc, Autorité Palestinienne. L'Espagne assurera la Présidence du Comité Directeur et Chypre la vice-Présidence. La Turquie exprime une réserve quant à la participation et la Vice-Présidence de Chypre au Comité Directeur.
  - ❖ La présidence du Comité de Coordination sera assurée par le Maroc et la Vice-Présidence par Malte.

### ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

M. Jean-François DONZIER, Directeur Général de l'Office International de l'Eau depuis 1991 a été promu Officier dans l'Ordre National du Mérite.

La rédaction d'Information Eaux lui adresse toutes ses félicitations.

### OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

21, rue de Madrid - 75008 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 90 88 60

Fax : 33 (0)1 40 08 01 45

Web : <http://www.oieau.org/>

## SESSIONS 2002

| DATE                             | REF.    | TITRE   |
|----------------------------------|---------|---|
| 14-18/01/02                      | 02.A.04 | Analyses des eaux usées pour l'autosurveillance                                   |
| 28/01-01/02/02                   | 02.B.01 | Exploiter les usines de production d'eau potable - Initiation au traitement       |
| 21-25/01/02                      | 02.B.18 | Correction de la minéralisation   |
| 28/01-01/02/02                   | 02.C.16 | Les bases de l'hydraulique appliquées au réseau d'eau potable - Niveau I          |
| 21-25/01/02                      | 02.E.09 | Mise en œuvre et suivi des chantiers d'assainissement                             |
| 21-25/01/02<br>et 25/02-01/03/02 | 02.I.01 | Comprendre et exploiter les installations électromécaniques dans les usines d'eau |
| 11-14/02/02                      | 02.F.19 | Initiation à l'assainissement   |
| 4-8/01/02                        | 02.A.01 | Notions de base sur la chimie de l'eau - 1° Degré                                 |
| 25-28/02/02                      | 02.A.13 | Les eaux chaudes sanitaires en milieux hospitaliers : Maîtrise des risques        |
| 18-22/02/02                      | 02.C.17 | Etude hydraulique d'un réseau : Pompage et distribution - Niveau 2                |
| 04-08/02/02                      | 02.C.32 | Evolutions réglementaires et techniques en distribution d'eau potable             |
| 11-15/02/02                      | 02.C.33 | Maîtriser la qualité de l'eau dans les réseaux                                    |
| 18-20/02/02                      | 02.B.17 | Qualité et goûts de l'eau   |
| 25-28/02/02                      | 02.C.19 | Préparation de la qualification à la maintenance des disconnecteurs               |
| 12-15/02/02                      | 02.C.20 | Qualification à la maintenance des disconnecteurs                                 |
| 26-28/02/02                      | 02.E.29 | Sécurité des personnels intervenant dans les réseaux d'assainissement             |
| 18-22/02/02                      | 02.F.01 | Exploiter une station d'épuration - 1° Degré                                      |

Le détail de ces formations est disponible sur le Web : <http://www.oieau.org/stages>

### Bulletin de Réservation (à faxer au 05 55 11 47 01)

#### STAGE CONCERNE

Référence :

Intitulé du stage

Dates :

#### PARTICIPANT

Nom et Prénom :

Fonction :

Service :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail:

#### SOCIETE :

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail:



N° SIRET :

Code APE :

Les "Convention-Convocation-Facturation" sont à adresser :

à l'adresse ci-dessus

à l'organisme suivant :

N° SIRET :

Code APE :

A M. ou Mme :

Fait à : Signature

Le : et cachet

Office International de l'Eau - Le CNFME - 22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex  
Tél. : 05 55 11 47 00 - Fax : 05 55 11 47 01 - E-mail : [stages@oieau.fr](mailto:stages@oieau.fr)